

**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »
Réunion du 8 février 2023**

L'an deux-mille-vingt-trois, le huit février, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis au Complexe des Châtaigners à Fontaine-le-Comte (Vienne), 12, rue du Stade, sur convocation du Président, Monsieur Rémy Coopman.

Date de la convocation : 2 février 2023

Nombre de membres composant le Comité syndical : 103

Nombre de membres présents : 62

Nombre de membres ayant donné un pouvoir : 14

Nombre de votants : 76 (74%)

Président de séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de séance : Monsieur Henri Renaudeau

Délibération n°1

Objet : Affectation des résultats anticipés de l'exercice 2022 - Budgets Eau, Assainissement et Administration générale

Etaient présents (62) : Bernard Ayrault, Pierre Baraudon, Nathalie Bassereau, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Pierre Bernard, Jean-Claude Biarnais, Jean-Pierre Binard, François Bock (suppléant), William Boiron, Jacques Bouloux, Michelle Boutillet, Jean-Philippe Boyard, Antoine Braguier, Pascal Brault, Michel Bugnet, Jean Bujault, Patrick Charrier, Rémy Coopman, Claude Daviaud, Michel Fresneau, Francis Gargouil, Bernard Germaneau, Michel Godet, Claude Godillon, Alain Guillon, Bernard Héneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Werner Kervarec (suppléant), Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Gérard Lefèvre, Frédéric Léonet, Michel Mallet, Joël Métivier, Romain Mignot, Philippe Moigner, Isabelle Mopin, Gilles Multeau, Adrien Pagé (suppléant), Laurent Pain, Philippe Patey, François Péan, Alain Picard, Dominique Pierre, Frédy Poirier, Jacky Quintard, Yannick Quintard, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Xavier Robin, Jacques Sabourin, Guy Sauvatre (suppléant), Claude Sergent, Michel Servain, Francis Souriau (suppléant), Thierry Triphose, Jean-Guy Valette, Bruno Verdier (suppléant) et Jacques Vivier.

Absents ayant donné pouvoir (14) :

Evelyne Azihari a donné pouvoir à Philippe Patey

Isabelle Bayart a donné pouvoir à Joël Métivier

Philippe Bellin a donné pouvoir à Roland Latu

Joël Cogné a donné pouvoir à Thierry Triphose

Henri Colin a donné pouvoir à Odile Landreau

Joël Doret a donné pouvoir à Bernard Héneau

Kevin Gomez a donné pouvoir à Jacques Sabourin

Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Edouard Renaud

Laurent Lucaud a donné pouvoir à Rémy Coopman

Laurence Rabussier a donné pouvoir à Michel Fresneau
Bernard Rousseau a donné pouvoir à Claude Daviaud
Séverine Saint-Pé a donné pouvoir à Dominique Pierre
Patrick Touloumet a donné pouvoir à Laurent Pain
Monique Vivion a donné pouvoir à Jean-Pierre Jager

Absents excusés (47) :

François Audoux, Evelyne Azihari, Jean-Marie Barré, Isabelle Bayart, Philippe Bellin, Alain Besnault, Laurent Blin, Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Dominique Cadu, Didier Carjat, Christian Chaplain, Vincent Chenu, Joël Cogné, Henri Colin, Dominique Dabadie, Fabrice Dinais, Joël Doret, Michel Droin, Michel Dromard, Laurent Duffault, Jean-Jacques Dussoul, Kévin Gomez, Louis-Marie Grollier, Pascale Guittet, Bruno Lefebvre, Laurent Lucaud, Claude Marchaisseau, Anthony Maugé, Françoise Micault, Jean-Louis Michel, Thierry Mirebeau, Jean-Paul Moine, Olivier Pin, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Nicolas Réveillault, Bernard Rousseau, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Valérie Simon, Emmanuel Soulas, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Jean-Charles Varescon, Eric Viaud et Monique Vivion



Les budgets 2023 de l'Administration générale, l'Eau et l'Assainissement sont votés avec une reprise anticipée des résultats.

Les résultats 2022 peuvent être estimés et affectés aux budgets primitifs 2023 jusqu'à l'adoption de la délibération des résultats définitifs qui interviendra après le vote des comptes administratifs 2022.

Cette reprise anticipée est justifiée :

- par une feuille de calcul du résultat prévisionnel établi par l'ordonnateur et attesté par le comptable ;
- par le compte de gestion (ou une balance si celui-ci n'a pas été encore établi et d'un tableau des résultats de l'exécution des budgets) ;
- par un état des restes à réaliser.

I. Le Président présente l'affectation anticipée des résultats 2022 pour le Budget Administration Générale.

Statuant sur l'affectation anticipée du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 ;

Constatant que les résultats estimés font apparaître :

- | | |
|--|--------------|
| - un excédent de fonctionnement 2022 de : | 16 766,62 € |
| - un excédent reporté 2021 de : | 110 012,17 € |
| soit un excédent de fonctionnement cumulé de : | 126 778,79 € |
|
 | |
| - un excédent d'investissement 2022 de : | 2 240,02 € |
| - un excédent reporté de 2021 : | 25 094,39 € |

soit un excédent d'investissement cumulé de : 27 334,41 €

Il est proposé au Comité syndical de se prononcer sur l'affectation anticipée du budget Administration générale de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	126 778,79 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	126 778,79 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	27 334,31 €

II. Le Président présente l'affectation anticipée des résultats 2022 pour le Budget Eau.

Statuant sur l'affectation anticipée du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que les résultats estimés font apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	10 032 830,48 €
- un excédent antérieur reporté 2021 de :	30 947 360,20 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	40 980 190,68 €
- un déficit d'investissement 2022 de :	- 7 014 989,94 €
- un déficit antérieur reporté 2021 de :	- 4 681 613,64 €
soit un déficit d'investissement	- 11 696 603,58€
- un solde positif des restes à réaliser de :	1 606 956,72€
soit un résultat cumulé d'investissement 2022 corrigé des restes à réaliser de	- 10 089 646,86 €

Il est proposé au Comité syndical de se prononcer sur l'affectation anticipée du budget eau de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	40 980 190,68 €
RÉSULTAT AFFECTÉ EN RÉSERVE (1068)	10 089 646,86 €
RÉSULTAT <u>REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT</u> (002)	30 890 543,82 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	- 11 696 603,58 €

III. Le Président présente ensuite l'affectation anticipée des résultats 2022 pour le Budget Assainissement.

Statuant sur l'affectation anticipée du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 ;

Constatant que les résultats estimés font apparaître :



- un résultat de fonctionnement 2022 de :	5 576 605,79 €
- un excédent antérieur reporté 2021 de :	26 724 253,39 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	32 300 859,18 €
- un résultat d'investissement de 2022 :	-1 962 219,07 €
- un déficit antérieur reporté 2021 de :	- 2 905 723,56 €
soit un déficit d'investissement de clôture de :	- 4 867 942,63 €
- un solde positif des restes à réaliser de :	6 331 438,73 €
soit un résultat cumulé d'investissement 2022 corrigé des restes à réaliser de :	1 463 496,10 €

Il est proposé au Comité syndical de se prononcer sur l'affectation anticipée du budget Assainissement de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	32 300 859,18 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	32 300 859,18 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	- 4 867 942,63 €

Il est procédé au vote :

Nombre de votants	Suffrages exprimés		
	Nombre d'abstention	Vote Pour	Vote Contre
76	6	68	2

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité des suffrages dont 2 votes contre et 6 abstentions décide :

- d'approuver l'affectation anticipée des résultats 2022 estimés pour les budgets Administration générale, Eau et Assainissement

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président

**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »
Réunion du 8 février 2023**

L'an deux-mille-vingt-trois, le huit février, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis au Complexe des Châtaigners à Fontaine-le-Comte (Vienne), 12, rue du Stade, sur convocation du Président, Monsieur Rémy Coopman.

Date de la convocation : 2 février 2023

Nombre de membres composant le Comité syndical : 103

Nombre de membres présents : 62

Nombre de membres ayant donné un pouvoir : 14

Nombre de votants : 76 (74%)

Président de séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de séance : Monsieur Henri Renaudeau

Délibération n°2

Objet : Actualisation du calcul des clés de répartition budgétaires, pour les dépenses de personnel et autres charges générales communes

Etaient présents (62) : Bernard Ayrault, Pierre Baraudon, Nathalie Bassereau, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Pierre Bernard, Jean-Claude Biarnais, Jean-Pierre Binard, François Bock (suppléant), William Boiron, Jacques Bouloux, Michelle Boutillet, Jean-Philippe Boyard, Antoine Braguier, Pascal Brault, Michel Bugnet, Jean Bujault, Patrick Charrier, Rémy Coopman, Claude Daviaud, Michel Fresneau, Francis Gargouil, Bernard Germaneau, Michel Godet, Claude Godillon, Alain Guillon, Bernard Héneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Werner Kervarec (suppléant), Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Gérard Lefèvre, Frédéric Léonet, Michel Mallet, Joël Métivier, Romain Mignot, Philippe Moigner, Isabelle Mopin, Gilles Multeau, Adrien Pagé (suppléant), Laurent Pain, Philippe Patey, François Péan, Alain Picard, Dominique Pierre, Frédy Poirier, Jacky Quintard, Yannick Quintard, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Xavier Robin, Jacques Sabourin, Guy Sauvatre (suppléant), Claude Sergent, Michel Servain, Francis Souriau (suppléant), Thierry Triphose, Jean-Guy Valette, Bruno Verdier (suppléant) et Jacques Vivier.

Absents ayant donné pouvoir (14) :

Evelyne Azihari a donné pouvoir à Philippe Patey

Isabelle Bayart a donné pouvoir à Joël Métivier

Philippe Bellin a donné pouvoir à Roland Latu

Joël Cogné a donné pouvoir à Thierry Triphose

Henri Colin a donné pouvoir à Odile Landreau

Joël Doret a donné pouvoir à Bernard Héneau

Kevin Gomez a donné pouvoir à Jacques Sabourin

Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Edouard Renaud

Laurent Lucaud a donné pouvoir à Rémy Coopman

Laurence Rabussier a donné pouvoir à Michel Fresneau
Bernard Rousseau a donné pouvoir à Claude Daviaud
Séverine Saint-Pé a donné pouvoir à Dominique Pierre
Patrick Touloumet a donné pouvoir à Laurent Pain
Monique Vivion a donné pouvoir à Jean-Pierre Jager

Absents excusés (47) :

François Audoux, Evelyne Azihari, Jean-Marie Barré, Isabelle Bayart, Philippe Bellin, Alain Besnault, Laurent Blin, Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Dominique Cadu, Didier Carjat, Christian Chaplain, Vincent Chenu, Joël Cogné, Henri Colin, Dominique Dabadie, Fabrice Dinais, Joël Doret, Michel Droin, Michel Dromard, Laurent Duffault, Jean-Jacques Dussoul, Kévin Gomez, Louis-Marie Grollier, Pascale Guittet, Bruno Lefebvre, Laurent Lucaud, Claude Marchaisseau, Anthony Maugé, Françoise Micault, Jean-Louis Michel, Thierry Mirebeau, Jean-Paul Moine, Olivier Pin, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Nicolas Réveillault, Bernard Rousseau, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Valérie Simon, Emmanuel Soulas, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Jean-Charles Varescon, Eric Viaud et Monique Vivion



Par délibération du 16 février 2022, le syndicat a adopté 2 clés de répartition :

- l'une applicable aux charges de personnel dite « clé Ressources Humaines »
- l'autre applicable aux charges communes à caractère général.

● **La clé de répartition Ressources Humaines**

A la suite de l'analyse financière rendue en juin 2021 par le Cabinet MAZARS, et suivant ses préconisations, le syndicat a défini par directions / services et par métiers, une clé de répartition RH tenant compte de la répartition des temps d'activités de ses agents.

Pour l'établissement des budgets primitifs 2023, l'actualisation du calcul de cette clé permet d'aboutir à une répartition identique à celle de l'année 2022 :

- Budget Eau = 62%
- Budget Assainissement = 38%.

● **La clé de répartition des charges communes générales**

Pour l'évaluation des autres charges communes générales, une seconde clé de répartition s'applique. Elle est définie chaque année par le syndicat et calculée au prorata des recettes d'exploitation estimées de l'année en cours (estimation faite en octobre 2022).

Pour l'établissement des budgets primitifs 2023, il est proposé de reconduire pour la ventilation des charges générales la répartition 65 % Eau et 35 % Assainissement, correspondant à l'exécution budgétaire estimée de l'exercice 2022 du chapitre 70 (part relative des ventes d'eau ou redevances d'assainissement).

Il est procédé au vote :

Suffrages exprimés			
Nombre de votants	Nombre d'abstentions	Vote Pour	Vote Contre
76	5	68	3

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité des suffrages dont 3 votes contre et 5 abstentions décide :

- d'actualiser le calcul des clés de répartition 2023, comme suit :
- pour la clé de répartition RH : Budget Eau (62%) et Budget Assainissement (38%) ;
- pour la clé de répartition des charges communes générales : Budget Eau (65%) et Budget Assainissement (35%).

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président

Signé électroniquement
par : Rémy COOPMAN
Date de signature :
21/02/2023
Qualité : Actes -
Président

Publié le même jour que la transmission à la Préfecture

**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »
Réunion du 8 février 2023**

L'an deux-mille-vingt-trois, le huit février, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis au Complexe des Châtaigners à Fontaine-le-Comte (Vienne), 12, rue du Stade, sur convocation du Président, Monsieur Rémy Coopman.

Date de la convocation : 2 février 2023

Nombre de membres composant le Comité syndical : 103

Nombre de membres présents : 62

Nombre de membres ayant donné un pouvoir : 14

Nombre de votants : 76 (74%)

Président de séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de séance : Monsieur Henri Renaudeau

Délibération n°3

Objet : Budget primitif 2023 - Administration générale

Etaient présents (62) : Bernard Ayrault, Pierre Baraudon, Nathalie Bassereau, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Pierre Bernard, Jean-Claude Biarnais, Jean-Pierre Binard, François Bock (suppléant), William Boiron, Jacques Bouloux, Michelle Boutillet, Jean-Philippe Boyard, Antoine Braguier, Pascal Brault, Michel Bugnet, Jean Bujault, Patrick Charrier, Rémy Coopman, Claude Daviaud, Michel Fresneau, Francis Gargouil, Bernard Germaneau, Michel Godet, Claude Godillon, Alain Guillon, Bernard Héneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Werner Kervarec (suppléant), Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Gérard Lefèvre, Frédéric Léonet, Michel Mallet, Joël Métivier, Romain Mignot, Philippe Moigner, Isabelle Mopin, Gilles Multeau, Adrien Pagé (suppléant), Laurent Pain, Philippe Patey, François Péan, Alain Picard, Dominique Pierre, Frédy Poirier, Jacky Quintard, Yannick Quintard, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Xavier Robin, Jacques Sabourin, Guy Sauvaitre (suppléant), Claude Sergent, Michel Servain, Francis Souriau (suppléant), Thierry Triphose, Jean-Guy Valette, Bruno Verdier (suppléant) et Jacques Vivier.

Absents ayant donné pouvoir (14) :

Evelyne Azihari a donné pouvoir à Philippe Patey

Isabelle Bayart a donné pouvoir à Joël Métivier

Philippe Bellin a donné pouvoir à Roland Latu

Joël Cogné a donné pouvoir à Thierry Triphose

Henri Colin a donné pouvoir à Odile Landreau

Joël Doret a donné pouvoir à Bernard Héneau

Kevin Gomez a donné pouvoir à Jacques Sabourin

Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Edouard Renaud

Laurent Lucaud a donné pouvoir à Rémy Coopman

Laurence Rabussier a donné pouvoir à Michel Fresneau

Bernard Rousseau a donné pouvoir à Claude Daviaud
 Séverine Saint-Pé a donné pouvoir à Dominique Pierre
 Patrick Touloumet a donné pouvoir à Laurent Pain
 Monique Vivion a donné pouvoir à Jean-Pierre Jager

Absents excusés (47) :

François Audoux, Evelyne Azihari, Jean-Marie Barré, Isabelle Bayart, Philippe Bellin, Alain Besnault, Laurent Blin, Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Dominique Cadu, Didier Carjat, Christian Chaplain, Vincent Chenu, Joël Cogné, Henri Colin, Dominique Dabadie, Fabrice Dinais, Joël Doret, Michel Droin, Michel Dromard, Laurent Duffault, Jean-Jacques Dussoul, Kévin Gomez, Louis-Marie Grollier, Pascale Guittet, Bruno Lefebvre, Laurent Lucaud, Claude Marchaisseau, Anthony Maugé, Françoise Micault, Jean-Louis Michel, Thierry Mirebeau, Jean-Paul Moine, Olivier Pin, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Nicolas Réveillault, Bernard Rousseau, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Valérie Simon, Emmanuel Soulas, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Jean-Charles Varescon, Eric Viaud et Monique Vivion



Vu la délibération n°1 du Comité syndical en date du 14 Décembre 2022, relative aux orientations budgétaires pour 2023.

Le président présente au Comité syndical les propositions du Budget primitif Administration générale de l'exercice 2023 détaillées en annexe à la présente délibération.

Le montant total des crédits inscrits s'établit comme suit :

Investissement

Dépenses : 35 334,41 €
 Recettes : 35 334,41 €

Fonctionnement

Dépenses : 1 868 500 €
 Recettes: 1 868 500 €

Le Président propose au Comité syndical d'approuver le Budget primitif 2023 - Administration générale, dont le détail figure en annexe.

Il est procédé au vote :

Nombre de votants	Suffrages exprimés		
	Nombre d'abstentions	Vote Pour	Vote Contre
76	6	69	1

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité absolue des suffrages dont 1 vote contre et 6 abstentions, adopte le budget primitif 2023 - Administration Générale, détaillé en annexe.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président

Signé électroniquement
par : Rémy COOPMAN
Date de signature :
21/02/2023
Qualité : Actes -
Président

Publié le même jour que la transmission à la Préfecture



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EAUX DE VIENNE -SIVEER- ADMINISTRATION GENERALE - EAUX DE
VIENNE -SIVEER- ADMINISTRATION GENERALE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004910400017

POSTE COMPTABLE : SERV GESTION CPTABLE POITIERS EXTERIEUR

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	25
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	27

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ADMINISTRATION GENERALE
Principal

Publié le

BP

ID : 086-200049104-20230208-SAJA_230208_3-DE

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I****A****Informations statistiques****Valeurs**

Population totale (colonne h du recensement INSEE) :
 Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *in fine*) :
 Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :

Potentiel fiscal et financier (1)**Fiscal****Financier****Valeurs par hab.
(population DGF)****Moyennes nationales du
potentiel financier par
habitants de la strate****Informations financières – ratios (2)****Valeurs****Moyennes nationales de
la strate (3)**

1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 868 500,00	1 741 721,21
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 126 778,79
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 868 500,00	1 868 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	35 334,41	8 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 27 334,41
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	35 334,41	35 334,41
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 903 834,41	1 903 834,41

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	220 160,00	0,00	354 510,00	354 510,00	354 510,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 286 578,00	0,00	1 332 140,00	1 332 140,00	1 332 140,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	166 000,00	0,00	173 850,00	173 850,00	173 850,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 672 738,00	0,00	1 860 500,00	1 860 500,00	1 860 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 672 738,00	0,00	1 860 500,00	1 860 500,00	1 860 500,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	8 262,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 262,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL		1 681 000,00	0,00	1 868 500,00	1 868 500,00	1 868 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 868 500,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 681 000,00	0,00	1 741 721,21	1 741 721,21	1 741 721,21
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 681 000,00	0,00	1 741 721,21	1 741 721,21	1 741 721,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 681 000,00	0,00	1 741 721,21	1 741 721,21	1 741 721,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 681 000,00	0,00	1 741 721,21	1 741 721,21	1 741 721,21

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	126 778,79
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 868 500,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	8 000,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Envoyé en préfecture le 22/02/2023

Reçu en préfecture le 22/02/2023

Publié le



ID : 086-200049104-20230208-SAJA_230208__3-DE

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	8 262,00	0,00	35 334,41	35 334,41	35 334,41
	Total des dépenses d'équipement	8 262,00	0,00	35 334,41	35 334,41	35 334,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 262,00	0,00	35 334,41	35 334,41	35 334,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	8 262,00	0,00	35 334,41	35 334,41	35 334,41

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

35 334,41

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 262,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 262,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propos nouvelles	Publié le	VOTE (3)	
	TOTAL	8 262,00	0,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00

STOW
TOTAL
(- PAR VOTE)

ID : 086-200049104-20230208-SAJA_230208_3-DE

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	27 334,41
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 334,41
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	8 000,00
--	-----------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	354 510,00		354 510,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 332 140,00		1 332 140,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	173 850,00		173 850,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	8 000,00	8 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 860 500,00	8 000,00	1 868 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 868 500,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	35 334,41		35 334,41
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		35 334,41	0,00	35 334,41

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 334,41
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 741 721,21		1 741 721,21
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 741 721,21	0,00	1 741 721,21

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	126 778,79
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 868 500,00
--	---------------------

=

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		8 000,00	8 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	8 000,00	8 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	27 334,41
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 334,41
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	220 160,00	354 510,00	354 510,00
60612	Energie - Electricité	0,00	8 000,00	8 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	1 500,00	1 500,00
60622	Carburants	6 000,00	13 000,00	13 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	600,00	600,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 400,00	1 400,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	1 600,00	1 600,00
6068	Autres matières et fournitures	2 550,00	1 321,21	1 321,21
6132	Locations immobilières	12 000,00	6 000,00	6 000,00
6135	Locations mobilières	16 000,00	22 000,00	22 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6182	Documentation générale et technique	87 000,00	30 000,00	30 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	8 000,00	20 000,00	20 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	1 910,00	1 910,00
6226	Honoraires	30 000,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	0,00	23 800,00	23 800,00
6251	Voyages et déplacements	2 580,00	3 450,00	3 450,00
6256	Missions	2 580,00	1 450,00	1 450,00
6257	Réceptions	46 950,00	82 200,00	82 200,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	126 778,79	126 778,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 286 578,00	1 332 140,00	1 332 140,00
6218	Autre personnel extérieur	19 000,00	2 400,00	2 400,00
6331	Versement mobilité	10 545,00	12 063,00	12 063,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 555,00	3 637,00	3 637,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 864,00	13 988,00	13 988,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 133,00	2 182,00	2 182,00
64111	Rémunération principale titulaires	395 172,00	390 008,00	390 008,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	10 038,00	9 701,00	9 701,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	700,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	165 521,00	185 461,00	185 461,00
64131	Rémunérations non tit.	161 000,00	199 850,00	199 850,00
64171	Apprentis - rémunérations	6 400,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	150 682,00	161 219,00	161 219,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	140 418,00	140 195,00	140 195,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 382,00	8 166,00	8 166,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 568,00	5 160,00	5 160,00
6472	Prestations familiales directes	55 000,00	56 000,00	56 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	102 000,00	103 000,00	103 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 600,00	1 600,00
6488	Autres charges	36 600,00	37 510,00	37 510,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	166 000,00	173 850,00	173 850,00
6531	Indemnités	148 800,00	156 290,00	156 290,00
6532	Frais de mission	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6533	Cotisations de retraite	7 200,00	7 560,00	7 560,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 672 738,00	1 860 500,00	1 860 500,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 672 738,00	1 860 500,00	1 860 500,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	8 262,00	8 000,00	8 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	8 262,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 262,00	8 000,00	8 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 262,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 681 000,00	1 868 500,00	1 868 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié les propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			ID : 086-200049104-20230208-SAJA_230208_3-DE	

	+	
RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 868 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 681 000,00	1 741 721,21	1 741 721,21
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	1 681 000,00	1 741 721,21	1 741 721,21
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 681 000,00	1 741 721,21	1 741 721,21
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 681 000,00	1 741 721,21	1 741 721,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 681 000,00	1 741 721,21	1 741 721,21

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	126 778,79
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 868 500,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	8 262,00	35 334,41	35 334,41
Total des dépenses d'équipement		8 262,00	35 334,41	35 334,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 262,00	35 334,41	35 334,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 262,00	35 334,41	35 334,41

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 334,41
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	8 262,00	8 000,00	8 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	4 000,00	4 000,00
28184	Mobilier	4 262,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 262,00	8 000,00	8 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 262,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 262,00	8 000,00	8 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	27 334,41
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 334,41
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENT DES SERVICES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		41 146,28	a 0,00	35 334,41	b 35 334,41	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 399,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 399,39	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 746,89	0,00	35 334,41	35 334,41	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 573,20	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00
2184	Mobilier	18 773,69	0,00	18 334,41	18 334,41	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-35 334,41
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé dépenses d'investissement	0											

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé recettes d'investissement	0											

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0											

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé recettes de fonctionnement	0											

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Eaux de Vienne -SIVEER- ADMINISTRATION GENERALE - Principal - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 22/02/2023

Reçu en préfecture le 22/02/2023



Publié le 9
ID : 086-200049104-20230208-SAJA_230208_3-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0											
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le ID : 086-200049104-20230208-SAJA_230208_3-DE	
											9	services urbains, environnement

RECETTES												
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	ADM		0,00	3-2	CDD
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 103

Nombre de membres présents : 62

Nombre de suffrages exprimés : 76

VOTES :

Pour : 69

Contre : 1

Abstentions : 6

Date de convocation : 02/02/2023

Présenté par Le Président (1),
A Fontaine le Comte, le 08/02/2023
Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Fontaine le Comte, le 08/02/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Adrien Pagé (suppléant)	
Alain Guillon	
Alain Picard	
Antoine Braguier	
Bernard Ayrault	
Bernard Germaneau	
Bernard Héneau	
Bernard Jamain	
Bernard Rousseau a donné pouvoir à Claude Daviaud	
Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Edouard Renaud	
Bruno Verdier (suppléant) et Jacques Vivier.	
Claude Daviaud	
Claude Godillon	
Claude Sergent	
Dominique Pierre	
Edouard Renaud	
Evelyne Azihari a donné pouvoir à Philippe Patey	
Francis Gargouil	
Francis Souriau (suppléant)	
François Bock (suppléant)	
François Péan	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Frédy Poirier	
Frédéric Léonet	
Gilbert Jaladeau	
Gilles Multeau	
Guy Sauvaitre (suppléant)	
Gérard Lefèvre	
Henri Colin a donné pouvoir à Odile Landreau	
Henri Renaudeau	
Isabelle Bayart a donné pouvoir à Joël Métivier	
Isabelle Mopin	
Jacky Quintard	
Jacques Bouloux	
Jacques Sabourin	
Jean Bujault	
Jean-Claude Biarnais	
Jean-Guy Valette	
Jean-Philippe Berjonneau	
Jean-Philippe Boyard	
Jean-Pierre Bernard	
Jean-Pierre Binard	
Jean-Pierre Jager	
Joël Cogné a donné pouvoir à Thierry Triphose	
Joël Doret a donné pouvoir à Bernard Héneau Kevin Gomez a donné pouvoir à Jacques Sabourin	
Joël Métivier	
Laurence Rabussier a donné pouvoir à Michel Fresneau	
Laurent Lucaud a donné pouvoir à Rémy Coopman	
Laurent Pain	
Michel Bugnet	
Michel Fresneau	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Michel Godet	
Michel Mallet	
Michel Servain	
Michelle Boutillet	
Monique Vivion a donné pouvoir à Jean-Pierre Jager	
Nathalie Bassereau	
Odile Landreau	
Pascal Brault	
Patrick Charrier	
Patrick Touloumet a donné pouvoir à Laurent Pain	
Philippe Bellin a donné pouvoir à Roland Latu	
Philippe Moigner	
Philippe Patey	
Pierre Baraudon	
Pierre Ledoux	
Roland Latu	
Romain Mignot	
Rémy Coopman	
Séverine Saint-Pé a donné pouvoir à Dominique Pierre	
Thierry Triphose	
Werner Kervarec (suppléant)	
William Boiron	
Xavier Robin	
Yannick Quintard	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/02/2023, et de la publication le 21/02/2023

A Fontaine le Comte, le 08/02/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres du comité syndical réuni(e) en session Ordinaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**EAUX DE VIENNE -SIVEER- ADMINISTRATION GENERALE
 BP 2023**

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique	Montant de la subvention
6472	Amicale du personnel Eaux de Vienne-Siveer	Subvention annuelle (convention cadre pluriannuelle 2021-2026)	Amicale du personnel Eaux de Vienne-Siveer	Association	56 000 €
6474	CNAS	Versement aux œuvres sociales	CNAS	Association	103 000 €
				TOTAL	159 000 €

**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »
Réunion du 8 février 2023**

L'an deux-mille-vingt-trois, le huit février, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis au Complexe des Châtaigners à Fontaine-le-Comte (Vienne), 12, rue du Stade, sur convocation du Président, Monsieur Rémy Coopman.

Date de la convocation : 2 février 2023

Nombre de membres composant le Comité syndical : 103

Nombre de membres présents : 62

Nombre de membres ayant donné un pouvoir : 14

Nombre de votants : 76 (74%)

Président de séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de séance : Monsieur Henri Renaudeau

Délibération n°4

Objet : **Budget primitif 2023 - Eau**

Etaient présents (62) : Bernard Ayrault, Pierre Baraudon, Nathalie Bassereau, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Pierre Bernard, Jean-Claude Biarnais, Jean-Pierre Binard, François Bock (suppléant), William Boiron, Jacques Bouloux, Michelle Boutillet, Jean-Philippe Boyard, Antoine Braguier, Pascal Brault, Michel Bugnet, Jean Bujault, Patrick Charrier, Rémy Coopman, Claude Daviaud, Michel Fresneau, Francis Gargouil, Bernard Germaneau, Michel Godet, Claude Godillon, Alain Guillon, Bernard Héneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Werner Kervarec (suppléant), Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Gérard Lefèvre, Frédéric Léonet, Michel Mallet, Joël Métivier, Romain Mignot, Philippe Moigner, Isabelle Mopin, Gilles Multeau, Adrien Pagé (suppléant), Laurent Pain, Philippe Patey, François Péan, Alain Picard, Dominique Pierre, Frédy Poirier, Jacky Quintard, Yannick Quintard, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Xavier Robin, Jacques Sabourin, Guy Sauvaitre (suppléant), Claude Sergent, Michel Servain, Francis Souriau (suppléant), Thierry Triphose, Jean-Guy Valette, Bruno Verdier (suppléant) et Jacques Vivier.

Absents ayant donné pouvoir (14) :

Evelyne Azihari a donné pouvoir à Philippe Patey

Isabelle Bayart a donné pouvoir à Joël Métivier

Philippe Bellin a donné pouvoir à Roland Latu

Joël Cogné a donné pouvoir à Thierry Triphose

Henri Colin a donné pouvoir à Odile Landreau

Joël Doret a donné pouvoir à Bernard Héneau

Kevin Gomez a donné pouvoir à Jacques Sabourin

Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Edouard Renaud

Laurent Lucaud a donné pouvoir à Rémy Coopman

Laurence Rabussier a donné pouvoir à Michel Fresneau

Bernard Rousseau a donné pouvoir à Claude Daviaud
Séverine Saint-Pé a donné pouvoir à Dominique Pierre
Patrick Touloumet a donné pouvoir à Laurent Pain
Monique Vivion a donné pouvoir à Jean-Pierre Jager

Absents excusés (47) :

François Audoux, Evelyne Azihari, Jean-Marie Barré, Isabelle Bayart, Philippe Bellin, Alain Besnault, Laurent Blin, Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Dominique Cadu, Didier Carjat, Christian Chaplain, Vincent Chenu, Joël Cogné, Henri Colin, Dominique Dabadie, Fabrice Dinais, Joël Doret, Michel Droin, Michel Dromard, Laurent Duffault, Jean-Jacques Dussoul, Kévin Gomez, Louis-Marie Grollier, Pascale Guittet, Bruno Lefebvre, Laurent Lucaud, Claude Marchaisseau, Anthony Maugé, Françoise Micault, Jean-Louis Michel, Thierry Mirebeau, Jean-Paul Moine, Olivier Pin, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Nicolas Réveillault, Bernard Rousseau, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Valérie Simon, Emmanuel Soulas, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Jean-Charles Varescon, Eric Viaud et Monique Vivion



Vu la délibération n°1 du Comité syndical en date du 14 décembre 2022, relative aux orientations budgétaires pour 2023,

Le Président présente au Comité syndical les propositions du Budget primitif Eau Potable pour l'exercice 2023 détaillées en annexe de la présente délibération.

Le montant total des crédits inscrits s'établit comme suit :

Investissement

Dépenses : 50 403 000 €

Recettes : 50 403 000 €

Dont restes à réaliser Dépenses (2 051 023,98 €)

Dont restes à réaliser Recettes (3 657 980,70 €)

Fonctionnement

Dépenses : 85 820 000 €

Recettes 85 820 000 €

Le Président propose au Comité syndical d'approuver le Budget primitif 2023 - Eau Potable, dont le détail figure en annexe.



Il est procédé au vote :

Suffrages exprimés			
Nombre de votants	Nombre d'abstention	Vote Pour	Vote Contre
76	7	64	5

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité absolue des suffrages dont 5 votes contre et 7 abstentions, adopte le budget primitif 2023 - Eau potable, détaillé en annexe.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président

Signé électroniquement
par : Rémy COOPMAN
Date de signature :
21/02/2023
Qualité : Actes -
Président

Publié le même jour que la transmission à la Préfecture

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 20004910400025	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EAUX DE VIENNE -SIVEER- EAU EAUX DE VIENNE -SIVEER- EAU
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERV GESTION CPTABLE POITIERS EXTERIEUR

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAUX DE VIENNE -SIVEER- EAU (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	40
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	42
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	43
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	47
A3.2 - Etalement des provisions	48
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	49
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	50
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	52
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	53
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	55

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	56
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	61
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	85 820 000,00	54 929 456,18
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 30 890 543,82
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	85 820 000,00	85 820 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	36 655 372,44	46 745 019,30
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 051 023,98	3 657 980,70
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 11 696 603,58	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	50 403 000,00	50 403 000,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	136 223 000,00	136 223 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	14 284 935,66	0,00	33 831 714,70	33 831 714,70	33 831 714,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 355 947,00	0,00	17 237 600,00	17 237 600,00	17 237 600,00
014	Atténuations de produits	5 600 000,00	0,00	4 475 000,00	4 475 000,00	4 475 000,00
65	Autres charges de gestion courante	170 000,00	0,00	504 700,00	504 700,00	504 700,00
Total des dépenses de gestion des services		35 410 882,66	0,00	56 049 014,70	56 049 014,70	56 049 014,70
66	Charges financières	1 583 000,00	0,00	1 867 000,00	1 867 000,00	1 867 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 217 627,00	0,00	1 820 000,00	1 820 000,00	1 820 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		38 211 509,66	0,00	59 744 514,70	59 744 514,70	59 744 514,70
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 600 000,00		15 075 000,00	15 075 000,00	15 075 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	10 229 490,34		11 000 485,30	11 000 485,30	11 000 485,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 829 490,34		26 075 485,30	26 075 485,30	26 075 485,30
TOTAL		52 041 000,00	0,00	85 820 000,00	85 820 000,00	85 820 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	85 820 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 215 000,00	0,00	1 215 000,00	1 215 000,00	1 215 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	47 543 347,00	0,00	50 479 566,18	50 479 566,18	50 479 566,18
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	282 653,00	0,00	494 890,00	494 890,00	494 890,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes de gestion des services		49 091 000,00	0,00	52 239 456,18	52 239 456,18	52 239 456,18
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	170 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		49 261 000,00	0,00	52 409 456,18	52 409 456,18	52 409 456,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 780 000,00		2 520 000,00	2 520 000,00	2 520 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 780 000,00		2 520 000,00	2 520 000,00	2 520 000,00
TOTAL		52 041 000,00	0,00	54 929 456,18	54 929 456,18	54 929 456,18

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	30 890 543,82
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	85 820 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	23 555 485,30
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	24 549 000,00	2 051 023,98	27 221 010,00	27 221 010,00	29 272 033,98
	Total des dépenses d'équipement	24 549 000,00	2 051 023,98	27 221 010,00	27 221 010,00	29 272 033,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 480 000,00	0,00	6 100 000,00	6 100 000,00	6 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	6 000,00		14 362,44	14 362,44	14 362,44
	Total des dépenses financières	8 486 000,00	0,00	6 114 362,44	6 114 362,44	6 114 362,44
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	33 035 000,00	2 051 023,98	33 335 372,44	33 335 372,44	35 386 396,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 780 000,00		2 520 000,00	2 520 000,00	2 520 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	745 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 525 000,00		3 320 000,00	3 320 000,00	3 320 000,00
	TOTAL	36 560 000,00	2 051 023,98	36 655 372,44	36 655 372,44	38 706 396,42

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	11 696 603,58
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 403 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	3 657 980,70	0,00	0,00	3 657 980,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	21 985 509,66	0,00	9 779 887,14	9 779 887,14	9 779 887,14
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	21 985 509,66	3 657 980,70	9 779 887,14	9 779 887,14	13 437 867,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	10 089 646,86	10 089 646,86	10 089 646,86
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	10 089 646,86	10 089 646,86	10 089 646,86
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	21 985 509,66	3 657 980,70	19 869 534,00	19 869 534,00	23 527 514,70
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 600 000,00		15 075 000,00	15 075 000,00	15 075 000,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 229 490,34		11 000 485,30		
041	Opérations patrimoniales (4)	745 000,00		800 000,00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		14 574 490,34		26 875 485,30	26 875 485,30	26 875 485,30
TOTAL		36 560 000,00	3 657 980,70	46 745 019,30	46 745 019,30	50 403 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 403 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

23 555 485,30

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	33 831 714,70		33 831 714,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	17 237 600,00		17 237 600,00
014	Atténuations de produits	4 475 000,00		4 475 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	504 700,00		504 700,00
66	Charges financières	1 867 000,00	0,00	1 867 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 820 000,00	20 000,00	1 840 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	8 500,00	10 980 485,30	10 988 985,30
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		15 075 000,00	15 075 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	59 744 514,70	26 075 485,30	85 820 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	85 820 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 620 000,00	1 620 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 100 000,00	0,00	6 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	29 272 033,98		29 272 033,98
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	14 362,44		14 362,44
	Dépenses d'investissement – Total	35 386 396,42	3 320 000,00	38 706 396,42

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	11 696 603,58
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 403 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 215 000,00		1 215 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	50 479 566,18		50 479 566,18
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		900 000,00	900 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	494 890,00		494 890,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00		50 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 620 000,00	1 620 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	170 000,00	0,00	170 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		52 409 456,18	2 520 000,00	54 929 456,18

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	30 890 543,82
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	85 820 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 657 980,70	0,00	3 657 980,70
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 779 887,14	0,00	9 779 887,14
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	800 000,00	800 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		10 980 485,30	10 980 485,30
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		15 075 000,00	15 075 000,00
Recettes d'investissement – Total		13 437 867,84	26 875 485,30	40 313 353,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	10 089 646,86
------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 403 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	14 284 935,66	33 831 714,70	33 831 714,70
60224	Fournitures de magasin	1 071 000,00	1 142 000,00	1 142 000,00
6032	Variatio° stocks autres approvisionnements	730 000,00	730 000,00	730 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	400 000,00	400 000,00	400 000,00
605	Achats d'eau	15 000,00	12 000,00	12 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 327 700,00	5 451 125,00	5 451 125,00
6062	Produits de traitement	584 000,00	910 000,00	910 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	196 600,00	198 700,00	198 700,00
6064	Fournitures administratives	33 800,00	39 700,00	39 700,00
6066	Carburants	401 000,00	591 000,00	591 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 370 655,00	1 247 760,00	1 247 760,00
611	Sous-traitance générale	1 288 045,00	1 204 400,00	1 204 400,00
6135	Locations mobilières	281 000,00	336 000,00	336 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	95 000,00	125 000,00	125 000,00
61551	Entretien matériel roulant	303 000,00	303 000,00	303 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6156	Maintenance	405 560,00	459 805,00	459 805,00
6161	Multirisques	327 200,00	239 070,00	239 070,00
6168	Autres	15 000,00	22 750,00	22 750,00
617	Etudes et recherches	185 000,00	40 000,00	40 000,00
618	Divers	208 700,00	268 500,00	268 500,00
6226	Honoraires	88 500,00	72 000,00	72 000,00
6228	Divers	471 180,00	667 000,00	667 000,00
6231	Annonces et insertions	85 800,00	85 400,00	85 400,00
6236	Catalogues et imprimés	24 400,00	18 800,00	18 800,00
6238	Divers	166 170,00	126 000,00	126 000,00
6241	Transports sur achats	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6251	Voyages et déplacements	9 864,00	18 500,00	18 500,00
6256	Missions	12 164,00	18 500,00	18 500,00
6257	Réceptions	55 750,00	61 850,00	61 850,00
6261	Frais d'affranchissement	237 600,00	443 000,00	443 000,00
6262	Frais de télécommunications	179 000,00	185 000,00	185 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	250 000,00	220 000,00	220 000,00
6287	Remboursements de frais	1 054 052,66	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	1 092 140,00	1 092 140,00
6288	Autres	50 000,00	15 722 514,70	15 722 514,70
63512	Taxes foncières	120 000,00	130 000,00	130 000,00
6358	Autres droits	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
6378	Autres taxes et redevances	195,00	2 200,00	2 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 355 947,00	17 237 600,00	17 237 600,00
6218	Autre personnel extérieur	287 000,00	174 600,00	174 600,00
6331	Versement de mobilité	43 674,00	53 632,00	53 632,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	40 573,00	46 213,00	46 213,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	190 275,00	211 977,00	211 977,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	24 344,00	27 728,00	27 728,00
6411	Salaires, appointements, commissions	7 642 839,00	8 174 030,00	8 174 030,00
6412	Congés payés	5 803,00	7 700,00	7 700,00
6413	Primes et gratifications	2 373 228,00	3 412 700,00	3 412 700,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	3 580,00	3 580,00
64141	Indemnité inflation	24 700,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	3 576,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	141 317,00	130 060,00	130 060,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 616 521,00	1 785 465,00	1 785 465,00
6452	Cotisations aux mutuelles	62 580,00	60 120,00	60 120,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 012 457,00	2 174 630,00	2 174 630,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	98 800,00	117 965,00	117 965,00
6471	Prestations directes	86 000,00	86 000,00	86 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 300,00	31 300,00	31 300,00
648	Autres charges de personnel	681 960,00	739 900,00	739 900,00
014	Atténuations de produits (7)	5 600 000,00	4 475 000,00	4 475 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	4 000 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	1 600 000,00	1 175 000,00	1 175 000,00
65	Autres charges de gestion courante	170 000,00	504 700,00	504 700,00
6541	Créances admises en non-valeur	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6542	Créances éteintes	80 000,00	80 000,00	80 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	334 700,00	334 700,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié les positions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		35 410 882,66	56 049 014,70	56 049 014,70
66	Charges financières (b) (8)	1 583 000,00	1 867 000,00	1 867 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 550 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-17 000,00	-33 000,00	-33 000,00
6688	Autre	50 000,00	50 000,00	50 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 217 627,00	1 820 000,00	1 820 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	555 000,00	555 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 217 627,00	1 265 000,00	1 265 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	8 500,00	8 500,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	8 500,00	8 500,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		38 211 509,66	59 744 514,70	59 744 514,70
023	Virement à la section d'investissement	3 600 000,00	15 075 000,00	15 075 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	10 229 490,34	11 000 485,30	11 000 485,30
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	20 000,00	20 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	10 229 490,34	10 980 485,30	10 980 485,30
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 829 490,34	26 075 485,30	26 075 485,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 829 490,34	26 075 485,30	26 075 485,30
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		52 041 000,00	85 820 000,00	85 820 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	85 820 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	290 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-323 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-33 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	1 215 000,00	1 215 000,00	1 215 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	730 000,00	730 000,00	730 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	400 000,00	400 000,00	400 000,00
64198	Autres remboursements	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	55 000,00	55 000,00	55 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	47 543 347,00	50 479 566,18	50 479 566,18
70111	Ventes d'eau aux abonnés	24 756 000,00	27 981 000,00	27 981 000,00
70118	Autres ventes d'eau	582 000,00	717 000,00	717 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	4 000 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
70128	Autres taxes et redevances	913 000,00	913 000,00	913 000,00
704	Travaux	1 071 000,00	1 161 981,68	1 161 981,68
706121	Redevance modernisation des réseaux	1 600 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
7064	Locations de compteurs	8 884 200,00	10 160 000,00	10 160 000,00
7068	Autres prestations de services	719 800,00	703 760,00	703 760,00
7083	Locations diverses	0,00	12 154,50	12 154,50
7084	Mise à disposition de personnel facturée	4 403 070,00	3 908 050,00	3 908 050,00
7087	Remboursement de frais	614 277,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	662 620,00	662 620,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	282 653,00	494 890,00	494 890,00
748	Autres subventions d'exploitation	282 653,00	494 890,00	494 890,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7588	Autres	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		49 091 000,00	52 239 456,18	52 239 456,18
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	170 000,00	170 000,00	170 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	170 000,00	170 000,00	170 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		49 261 000,00	52 409 456,18	52 409 456,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 780 000,00	2 520 000,00	2 520 000,00
722	Immobilisations corporelles	1 150 000,00	900 000,00	900 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 630 000,00	1 620 000,00	1 620 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 780 000,00	2 520 000,00	2 520 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		52 041 000,00	54 929 456,18	54 929 456,18

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	30 890 543,82
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	85 820 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.



(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
139	Opération d'équipement n° 139 (5)	715 800,00	400 000,00	400 000,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	3 056 200,00	3 055 000,00	3 055 000,00
169	Opération d'équipement n° 169 (5)	0,00	0,00	0,00
172	Opération d'équipement n° 172 (5)	0,00	0,00	0,00
177	Opération d'équipement n° 177 (5)	0,00	0,00	0,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	1 677 000,00	1 440 000,00	1 440 000,00
201801	Opération d'équipement n° 201801 (5)	0,00	0,00	0,00
990	Opération d'équipement n° 990 (5)	20 100 000,00	20 326 010,00	20 326 010,00
991	Opération d'équipement n° 991 (5)	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Total des dépenses d'équipement		24 549 000,00	27 221 010,00	27 221 010,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 480 000,00	6 100 000,00	6 100 000,00
1641	Emprunts en euros	5 720 000,00	5 820 000,00	5 820 000,00
166	Refinancement de dette	2 480 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	280 000,00	280 000,00	280 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	6 000,00	14 362,44	14 362,44
Total des dépenses financières		8 486 000,00	6 114 362,44	6 114 362,44
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		33 035 000,00	33 335 372,44	33 335 372,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 780 000,00	2 520 000,00	2 520 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 630 000,00	1 620 000,00	1 620 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	610 000,00	651 700,00	651 700,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	27 000,00	26 000,00	26 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	34 500,00	35 000,00	35 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	687 000,00	685 000,00	685 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	12 000,00	12 000,00	12 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	1 500,00	1 300,00	1 300,00
13918	Autres subventions d'équipement	258 000,00	209 000,00	209 000,00
	Charges transférées	1 150 000,00	900 000,00	900 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 150 000,00	900 000,00	900 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	745 000,00	800 000,00	800 000,00
166	Refinancement de dette	45 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	700 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 525 000,00	3 320 000,00	3 320 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		36 560 000,00	36 655 372,44	36 655 372,44

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 051 023,98
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	11 696 603,58
---	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 403 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des rés



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	21 985 509,66	9 779 887,14	9 779 887,14
1641	Emprunts en euros	19 505 509,66	9 779 887,14	9 779 887,14
166	Refinancement de dette	2 480 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		21 985 509,66	9 779 887,14	9 779 887,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10 089 646,86	10 089 646,86
1068	Autres réserves	0,00	10 089 646,86	10 089 646,86
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	10 089 646,86	10 089 646,86
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		21 985 509,66	19 869 534,00	19 869 534,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 600 000,00	15 075 000,00	15 075 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	10 229 490,34	11 000 485,30	11 000 485,30
2182	Matériel de transport	0,00	20 000,00	20 000,00
2801	Frais d'établissement	3 171,00	3 171,00	3 171,00
28031	Frais d'études	79 900,00	129 000,00	129 000,00
28033	Frais d'insertion	206,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	89 550,00	95 000,00	95 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	3 227,00	500,00	500,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 650,00	1 700,00	1 700,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	195,00	200,00	200,00
28131	Bâtiments	1 070 047,00	1 300 000,00	1 300 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	90 156,00	135 000,00	135 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	47 029,00	48 000,00	48 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	5 210 074,34	5 458 314,30	5 458 314,30
28154	Matériel industriel	142 623,00	160 600,00	160 600,00
28155	Outillage industriel	45,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 465 928,00	1 600 000,00	1 600 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	18 913,00	18 000,00	18 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	1 158,00	11 000,00	11 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	132 540,00	125 000,00	125 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 237 199,00	1 240 000,00	1 240 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	50 119,00	37 000,00	37 000,00
28181	Installations générales, agencements	7 702,00	6 000,00	6 000,00
28182	Matériel de transport	305 992,00	330 000,00	330 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	64 680,00	80 000,00	80 000,00
28184	Mobilier	34 241,00	34 000,00	34 000,00
28188	Autres	173 145,00	168 000,00	168 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		13 829 490,34	26 075 485,30	26 075 485,30
041	Opérations patrimoniales (8)	745 000,00	800 000,00	800 000,00
1641	Emprunts en euros	45 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	700 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		14 574 490,34	26 875 485,30	26 875 485,30
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		36 560 000,00	46 745 019,30	46 745 019,30

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

3 657 980,70

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	
			+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
			=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		50 403 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 139 (1)
LIBELLE : MATERIEL DE TRANSPORT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 015 015,85	a 647 041,50	400 000,00	b 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 015 015,85	647 041,50	390 000,00	390 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	5 015 015,85	647 041,50	390 000,00	390 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 047 041,50
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)**

LIBELLE : EQUIPEMENT DES SERVICES DAFIC EQUIPEMENT INFORMATIQUE EQUIPEMENT DES SERVICES EQUIPEMENTS DES SERVICES DEEST EQUIPEMENT SECURITE EQUIPEMENTS DES SERVICES DET EQUIPT DES SERVICES DE - AUTOMATISMES EQUIPT DES SERVICES DE - COMPTEURS EQUIPEMENT DES SERVICES DAFIC EQUIPEMENT INFORMATIQUE EQUIPEMENT DES SERVICES EQUIPEMENTS DES SERVICES DEEST EQUIPEMENT DES SERVICES EQUIPEMENT DES SERVICES DAFIC EQUIPEMENT INFORMATIQUE EQUIPEMENT SECURITE EQUIPEMENTS DES SERVICES DET EQUIPT DES SERVICES DE - AUTOMATISMES EQUIPT DES SERVICES DE - COMPTEURS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 437 846,49	a 657 830,14	3 055 000,00	b 3 055 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	540 971,93	85 405,62	448 000,00	448 000,00	0,00
2031	Frais d'études	35 727,50	12 233,00	75 000,00	75 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	505 244,43	73 172,62	373 000,00	373 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 546 870,93	147 927,56	2 107 000,00	2 107 000,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	3 545,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	1 229 693,19	14 704,83	830 000,00	830 000,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	2 428 333,52	115 692,20	1 083 000,00	1 083 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	733 925,69	10 550,28	128 000,00	128 000,00	0,00
2184	Mobilier	151 373,53	6 980,25	59 000,00	59 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	350 003,63	424 496,96	500 000,00	500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	350 003,63	424 496,96	500 000,00	500 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-3 712 830,14
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 169 (1)
LIBELLE : PROJETS INFORMATIQUES-TELEGESTION****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		452 373,47	a 19 110,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	331 179,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	37 568,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	293 610,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	121 193,99	19 110,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	121 193,99	19 110,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-19 110,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 172 (1)
LIBELLE : NOUVEAU LOGICIEL DE FACTURATION****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		154 575,51	a 178 738,99	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	154 575,51	178 738,99	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 070,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	149 505,51	178 738,99	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-178 738,99
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 177 (1)
LIBELLE : DIVERS BATIMENTS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		299 986,44	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	219 765,46	0,00	0,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	219 765,46	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	80 220,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	80 220,98	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)**

LIBELLE : AMENAGEMENT AGENCE DE CHATELLERAULT AMENAGEMENT LUSIGNAN CENTER PARCS - STATION EAU DIVERS BATIMENTS ETUDE AMENAGEMENT MONTMORILLON REHABILITATION LOCAUX DU SIEGE TRAVAUX DU SIEGE TRAVAUX CENTRE DE CIVRAY AMENAGEMENT AGENCE DE CHATELLERAULT AMENAGEMENT LUSIGNAN CENTER PARCS - STATION EAU DIVERS BATIMENTS ETUDE AMENAGEMENT MONTMORILLON REHABILITATION LOCAUX DU SIEGE TRAVAUX DU SIEGE AMENAGEMENT AGENCE DE CHATELLERAULT ETUDE AMENAGEMENT MONTMORILLON REHABILITATION LOCAUX DU SIEGE DIVERS BATIMENTS TRAVAUX DU SIEGE AMENAGEMENT AGENCE DE CHATELLERAULT AMENAGEMENT LUSIGNAN DIVERS BATIMENTS ETUDE AMENAGEMENT MONTMORILLON REHABILITATION LOCAUX DU SIEGE TRAVAUX CENTRE DE CIVRAY TRAVAUX DU SIEGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 164 699,42	a 53 623,41	1 440 000,00	b 1 440 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	263 760,99	1 566,00	17 000,00	17 000,00	0,00
2031	Frais d'études	263 760,99	1 566,00	17 000,00	17 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	301 143,81	29 747,11	55 500,00	55 500,00	0,00
2111	Terrains nus	1 980,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	61 451,69	0,00	0,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	236 065,32	28 851,79	36 000,00	36 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	1 646,80	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	895,32	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 599 794,62	22 310,30	1 367 500,00	1 367 500,00	0,00
2313	Constructions	3 537 988,64	22 310,30	1 328 750,00	1 328 750,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	862,50	0,00	38 750,00	38 750,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	60 943,48	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 493 623,41
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200 (1)
LIBELLE : FORAGE DE COUSSAY LES BOIS - REPARATION****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 55 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	55 000,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	55 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	55 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201801 (1)
LIBELLE : TRAVAUX CENTRE DE CIVRAY****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		50 943,28	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 943,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	50 943,28	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 990 (1)
LIBELLE : TRAVAUX INVEST DES COMITES LOCAUX**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		83 088 125,43	a 68 589,22	20 326 010,00	b 20 326 010,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 644 139,50	23 731,20	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 644 139,50	23 731,20	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 258 311,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 258 311,53	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	80 185 674,40	44 858,02	20 326 010,00	20 326 010,00	0,00
2313	Constructions	11 984 312,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	65 314 104,63	44 858,02	20 326 010,00	20 326 010,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	2 887 256,99	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 3 602 980,70	d 0,00
13	Subventions d'investissement	3 602 980,70	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 216 752,95	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 386 227,75	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-16 791 618,52
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 991 (1)****LIBELLE : MANUFACTURE EAU 2026****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		195 213,97	a 426 090,72	2 000 000,00	b 2 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	846,44	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	846,44	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	195 213,97	425 244,28	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00
2313	Constructions	195 213,97	425 244,28	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-2 426 090,72
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					105 106 722,03									
1641 Emprunts en euros (total)					105 106 722,03									
00020054568 NEW	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	26/10/2022		15/03/2023	3 000 000,00	F		3,180	3,180	EUR	T	P	N	A-1
00021110022	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2007	158 000,00	F		4,050	4,050	EUR	A	P	N	A-1
00061127310	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	03/04/2008		15/04/2009	210 000,00	F		4,620	4,620	EUR	A	P	N	A-1
00069973500	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/05/2010	45 000,00	F		4,420	4,420	EUR	A	P	N	A-1
00078315520	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	03/04/2008		15/11/2011	201 000,00	F		3,630	3,630	EUR	A	P	N	A-1
00080846773	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/01/2020	500 000,00	F		3,060	3,060	EUR	M	P	N	A-1
002694192Z	CREDIT FONCIER (EMPRUNT)			17/04/2015	225 000,00	F		4,480	4,480	EUR	A	P	N	A-1
00447513	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	03/10/2016		03/01/2017	15 239 871,80	F		2,820	2,820	EUR	T	C	N	A-1
0061127196	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	03/04/2008		15/06/2009	338 000,00	F		4,620	4,620	EUR	A	P	N	A-1
064454C	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF			30/12/2009	300 000,00	R	EURIBOR	2,920	2,920	EUR	A	P	N	A-1
08065904	BANQUE POPULAIRE VAL FRANCE			07/05/2013	140 000,00	F		4,300	4,300	EUR	A	P	N	A-1
08819120	BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE (EMPRUNT)			12/11/2021	5 000 000,00	F		0,590	0,590	EUR	T	C	N	A-1
08819124	BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE (EMPRUNT)			10/02/2022	5 900 000,00	F		0,700	0,700	EUR	S	C	N	A-1
10000022362	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	23/06/2013		15/02/2014	500 000,00	F		4,290	4,290	EUR	T	P	N	A-1
10000204323	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/01/2020	345 000,00	F		1,380	1,380	EUR	T	P	N	A-1
10000854602	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2021	5 000 000,00	F		0,580	0,580	EUR	T	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
100081/101 NEW	SOCIETE GENERALE (EMPRUNT)	03/11/2022		01/03/2023	5 000 000,00	V	EURIBOR	1,380	1,380	EUR	T	P	N	A-1
11891603	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			30/11/2011	100 000,00	F		4,700	4,700	EUR	T	P	N	A-1
11891606	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			14/05/2014	130 000,00	F		3,870	3,870	EUR	T	P	N	A-1
1214417	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	12/01/2012		01/08/2012	600 000,00	R	LEP	4,040	4,040	EUR	T	C	N	A-1
1237056	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	13/11/2012		01/01/2014	600 000,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1
1237165	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	03/10/2012		01/01/2014	1 163 250,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1
1315572	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	24/02/2014		01/01/2018	1 500 000,00	R	LIVA	1,750	1,750	EUR	T	C	N	A-1
1360734	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	01/01/2020		01/02/2020	250 000,00	F		2,350	2,350	EUR	T	C	N	A-1
1804315/20300231	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			16/07/2004	437 000,00	F		4,840	4,840	EUR	A	P	N	A-1
1827318	CREDIT FONCIER (EMPRUNT)	30/10/2008		30/01/2009	450 000,00	F		5,110	5,110	EUR	T	P	N	A-1
20054540	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	15/07/2016		15/10/2016	2 775 955,00	F		2,800	2,800	EUR	T	P	N	A-1
20054561	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			05/01/2020	200 000,00	F		4,330	4,330	EUR	M	P	N	A-1
20054564	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			15/01/2020	200 000,00	F		1,500	1,500	EUR	T	C	N	A-1
36811 00020054550	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	09/07/2013		17/07/2013	1 000 000,00	F		3,250	3,250	EUR	T	P	N	A-1
45136811 00020054553	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	16/01/2010		30/04/2010	170 000,00	F		3,990	3,990	EUR	T	P	N	A-1
5039187	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	05/06/2014		01/07/2015	1 050 000,00	R	LIVA	2,250	2,250	EUR	A	C	N	A-1
5047824	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	20/08/2014		01/11/2015	630 000,00	R	LIVA	1,000	1,000	EUR	A	C	N	A-1
5047825	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	26/08/2014		01/11/2015	453 750,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
5047827	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	26/08/2014		01/11/2015	947 750,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1	
5047830	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	26/08/2014		01/11/2015	450 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1	
5062739	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)			01/01/2016	2 770 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1	
5063109	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	18/09/2014		01/02/2015	55 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	T	C	N	A-1	
5063113	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	03/11/2014		01/04/2015	88 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	T	C	N	A-1	
5063120	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	16/09/2014		01/02/2015	150 000,00	R	LIVA	1,980	1,980	EUR	T	C	N	A-1	
5063128	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	03/10/2014		01/03/2015	150 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	T	C	N	A-1	
5064349	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	25/09/2014		01/03/2015	625 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	T	C	N	A-1	
5064351	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	02/10/2014		01/04/2015	380 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	T	C	N	A-1	
5139027/49385	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	05/04/2016		01/06/2017	176 000,00	F		1,500	1,500	EUR	A	P	N	A-1	
5143260	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	14/06/2016		01/09/2019	4 250 000,00	F	LIVA	1,500	1,500	EUR	A	C	N	A-1	
5167053	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	29/11/2016		01/04/2018	8 500 000,00	F		1,640	1,640	EUR	T	P	N	A-1	
5653133	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/01/2020	60 000,00	F		1,030	1,030	EUR	M	C	N	A-1	
8513620	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			25/12/2008	265 000,00	F		4,810	4,810	EUR	T	P	N	A-1	
8746176/13335	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	09/12/2010		05/01/2011	1 000 000,00	F		3,160	3,160	EUR	T	C	N	A-1	
8757884	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/01/2020	100 000,00	F		3,520	3,520	EUR	T	P	N	A-1	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
9085074	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/01/2013	65 000,00	F		4,460	4,460	EUR	T	P	N	A-1
9103087	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/02/2020	250 000,00	F		4,620	4,620	EUR	T	P	N	A-1
9654896	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			15/07/2016	50 000,00	F		2,610	2,610	EUR	T	P	N	A-1
9803230	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	30/09/2016		30/12/2016	8 825 027,99	F		3,110	3,110	EUR	T	P	N	A-1
A3309664	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			25/02/2020	100 000,00	R	EURIBOR	2,230	2,230	EUR	T	P	N	A-1
A33100Gi - 9801979	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			07/02/2020	150 000,00	F		2,600	2,600	EUR	T	P	N	A-1
A3315001- Eau	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			15/03/2016	80 000,00	F		2,330	2,330	EUR	T	P	N	A-1
A331714C	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	20/12/2017		07/05/2018	750 000,00	F	LIVA	0,900	0,900	EUR	T	C	N	A-1
A331714D	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	20/12/2017		30/03/2019	5 000 000,00	F	LIVA	0,950	0,950	EUR	T	C	N	A-1
LT080164	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2020	987 954,36	F		4,990	4,990	EUR	A	C	N	A-1
LT089226	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/09/2020	163 799,99	F		1,290	1,290	EUR	A	C	N	A-1
LT099546	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/09/2010	350 000,00	R	EURIBOR	1,200	1,200	EUR	T	C	N	A-1
MIN522281EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)	21/11/2017		01/10/2018	4 300 000,00	F		1,600	1,600	EUR	T	C	N	A-1
MIN534522EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/01/2020	130 000,00	R		1,430	1,430	EUR	T	C	N	A-1
MON503072EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)			01/11/2013	52 100,00	F		3,380	3,380	EUR	T	P	N	A-1
MON506220EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL (EMPRUNT)	01/01/2015		01/01/2016	69 000,00	F		2,330	2,330	EUR	A	C	N	A-1
MON506221EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL (EMPRUNT)	31/12/2014		01/01/2016	1 250 000,00	F		2,960	2,960	EUR	A	P	N	A-1
MON508616EUR	DEXIA (EMPRUNT)	03/10/2003		01/02/2004	93 000,00	F		4,490	4,490	EUR	T	P	N	A-1
MON509975EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL (EMPRUNT)	01/08/2016		01/11/2016	4 156 851,13	F		3,250	3,250	EUR	T	C	N	A-1
MON512369EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL (EMPRUNT)			01/03/2005	107 000,00	F		4,250	4,250	EUR	T	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON513378EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL (EMPRUNT)			01/02/2006	100 000,00	F		4,170	4,170	EUR	A	P	N	A-1
MON513625EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)			16/07/2013	150 000,00	F		3,610	3,610	EUR	T	P	N	A-1
MON514542EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/04/2005	86 600,00	F		4,430	4,430	EUR	T	P	N	A-1
MON515698EUR	DEXIA (EMPRUNT)	19/11/2007		15/12/2008	500 000,00	F		4,600	4,600	EUR	T	P	N	A-1
MON523051EUR	DEXIA (EMPRUNT)	02/07/2015		01/09/2015	1 000 000,00	F		3,050	3,050	EUR	A	P	N	A-1
MON535259EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL (EMPRUNT)			01/01/2020	250 000,00	F		3,790	3,790	EUR	M	P	N	A-1
MON540658EUR	LA BANQUE POSTALE			01/06/2022	2 311 811,76	F		0,790	0,790	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					4 465 288,59									
1681 Autres emprunts (total)					4 465 288,59									
090437602	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	18/03/2011		30/11/2014	876 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
090437703	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	15/03/2011		30/11/2014	564 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
110225803	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	11/05/2012		31/08/2014	446 174,14	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
110235102	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			31/05/2016	522 960,85	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
120050202	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			31/12/2014	218 153,60	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
120250803	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			30/09/2015	1 156 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
120278002	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			30/04/2015	682 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					109 572 010,62									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		76 015 137,88					5 765 725,33	1 458 120,46	0,00	324 743,09
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		76 015 137,88					5 765 725,33	1 458 120,46	0,00	324 743,09
00020054568 NEW	N	0,00	A-1	3 000 000,00	20,00	F		3,180	109 191,84	94 106,48	0,00	3 830,32
00021110022	N	0,00	A-1	96 783,88	13,99	F		4,050	5 272,96	3 919,75	0,00	154,42
00061127310	N	0,00	A-1	83 811,98	5,99	F		4,620	12 440,18	3 872,11	0,00	2 376,95
00069973500	N	0,00	A-1	27 571,24	12,36	F		4,420	1 791,17	1 218,65	0,00	765,04
00078315520	N	0,00	A-1	49 224,52	2,99	F		3,630	15 826,73	1 786,85	0,00	154,09
00080846773	N	0,00	A-1	115 958,99	2,04	F		3,060	38 598,41	3 009,98	0,00	98,64
002694192Z	N	0,00	A-1	177 547,00	17,28	F		4,480	7 188,45	8 064,58	0,00	5 453,03
00447513	N	0,00	A-1	8 708 498,17	7,99	F		2,820	1 088 562,27	237 308,39	0,00	53 083,86
0061127196	N	0,00	A-1	134 897,38	5,99	F		4,620	20 022,76	6 232,26	0,00	2 874,74
064454C	N	0,00	A-1	68 212,80	1,99	R	EURIBOR	2,920	22 337,19	34,79	0,00	23,34
08065904	N	0,00	A-1	84 521,56	10,34	F		4,300	6 942,52	3 634,43	0,00	2 159,06
08819120	N	0,00	A-1	4 687 500,00	18,64	F		0,590	250 000,00	27 103,13	0,00	3 490,83
08819124	N	0,00	A-1	5 703 333,34	28,64	F		0,700	196 666,66	39 579,17	0,00	14 990,37
10000022362	N	0,00	A-1	377 176,96	15,99	F		4,290	16 790,56	15 913,17	0,00	1 932,57
10000204323	N	0,00	A-1	255 346,20	14,04	F		1,380	16 329,90	3 439,50	0,00	687,18
10000854602	N	0,00	A-1	4 750 000,00	18,00	F		0,580	250 000,00	26 643,76	0,00	1 072,40
100081/101 NEW	N	0,00	A-1	5 000 000,00	20,00	V	EURIBOR	1,380	250 000,00	85 996,77	0,00	5 315,28
11891603	N	0,00	A-1	69 677,96	13,90	F		4,700	3 609,04	3 211,88	0,00	0,00
11891606	N	0,00	A-1	86 608,11	11,36	F		3,870	6 102,81	3 263,87	0,00	0,00
1214417	N	0,00	A-1	180 000,00	4,58	R	LEP	2,600	40 000,00	8 814,34	0,00	1 225,70
1237056	N	0,00	A-1	282 044,09	5,99	F		3,920	42 607,09	11 056,13	0,00	9 359,86
1237165	N	0,00	A-1	546 812,96	5,99	F		3,920	82 604,50	21 435,07	0,00	18 146,42
1315572	N	0,00	A-1	1 250 000,00	24,99	R	LIVA	1,750	50 000,00	25 245,02	0,00	5 157,94
1360734	N	0,00	A-1	74 999,96	4,08	F		2,350	16 666,68	3 672,64	0,00	510,71
1804315/20300231	N	0,00	A-1	32 994,83	1,53	F		4,840	32 994,83	1 597,04	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1827318	N	0,00	A-1	320 071,54	15,99	F		5,110	13 301,66	16 103,46	0,00	2 612,66
20054540	N	0,00	A-1	1 132 667,08	3,78	F		2,800	290 552,67	28 681,61	0,00	4 912,33
20054561	N	0,00	A-1	66 557,65	4,01	F		4,330	15 576,72	2 575,22	0,00	153,30
20054564	N	0,00	A-1	160 000,00	16,04	F		1,500	10 000,00	2 343,76	0,00	468,75
36811 00020054550	N	0,00	A-1	510 276,94	6,53	F		3,250	68 745,15	15 751,81	0,00	0,00
45136811 00020054553	N	0,00	A-1	77 593,78	7,32	F		3,990	9 421,82	2 956,18	0,00	453,35
5039187	N	0,00	A-1	714 000,00	17,99	R	LIVA	1,750	42 000,00	19 380,00	0,00	13 842,67
5047824	N	0,00	A-1	428 400,00	17,99	R	LIVA	1,750	25 200,00	12 852,00	0,00	2 737,60
5047825	N	0,00	A-1	363 000,00	31,99	R	LIVA	1,750	11 343,75	10 890,00	0,00	1 008,57
5047827	N	0,00	A-1	758 200,00	31,99	R	LIVA	1,750	23 693,75	22 746,00	0,00	2 106,60
5047830	N	0,00	A-1	270 000,00	13,83	R	LIVA	1,750	22 500,00	8 100,00	0,00	1 176,31
5062739	N	0,00	A-1	1 994 400,00	17,99	R	LIVA	2,000	110 800,00	18 857,65	0,00	54 472,67
5063109	N	0,00	A-1	37 400,00	16,99	R	LIVA	1,750	2 200,00	1 049,34	0,00	165,51
5063113	N	0,00	A-1	60 720,00	16,99	R	LIVA	1,750	3 520,00	1 704,18	0,00	405,70
5063120	N	0,00	A-1	102 000,00	16,99	R	LIVA	1,500	6 000,00	2 861,81	0,00	451,39
5063128	N	0,00	A-1	102 000,00	16,99	R	LIVA	1,750	6 000,00	2 861,81	0,00	221,87
5064349	N	0,00	A-1	425 000,00	16,99	R	LIVA	1,750	25 000,00	11 924,22	0,00	924,45
5064351	N	0,00	A-1	262 200,00	16,99	R	LIVA	1,750	15 200,00	7 358,94	0,00	1 751,92
5139027/49385	N	0,00	A-1	146 792,75	24,41	F		1,500	5 126,61	2 201,89	0,00	1 284,44
5143260	N	0,00	A-1	3 683 333,32	26,66	F	LIVA	1,500	141 666,67	55 250,00	0,00	17 560,76
5167053	N	0,00	A-1	7 139 300,32	19,99	F		1,640	300 107,13	114 543,07	0,00	27 560,20
5653133	N	0,00	A-1	36 000,00	6,01	F		1,030	6 000,00	342,48	0,00	21,46
8513620	N	0,00	A-1	24 170,40	0,97	F		4,810	24 170,40	730,88	0,00	0,00
8746176/13335	N	0,00	A-1	316 666,53	3,00	F		3,160	66 666,68	9 216,67	0,00	0,00
8757884	N	0,00	A-1	70 938,44	15,01	F		3,520	3 581,24	2 450,11	0,00	559,81
9085074	N	0,00	A-1	26 608,02	5,01	F		4,460	4 860,32	1 106,19	0,00	229,02
9103087	N	0,00	A-1	153 215,03	10,09	F		4,620	12 352,53	6 866,58	0,00	994,25
9654896	N	0,00	A-1	39 946,35	18,53	F		2,610	1 703,22	1 026,02	0,00	207,95
9803230	N	0,00	A-1	5 637 751,13	8,99	F		3,110	569 706,08	168 732,73	0,00	0,00
A3309664	N	0,00	A-1	53 918,46	11,15	R	EURIBOR	0,840	4 060,34	443,85	0,00	41,06
A33100Gi - 9801979	N	0,00	A-1	90 386,64	13,10	F		2,600	5 817,97	2 304,15	0,00	325,26
A3315001- Eau	N	0,00	A-1	56 113,40	13,20	F		2,330	3 740,64	1 274,92	0,00	50,85
A331714C	N	0,00	A-1	512 499,95	10,18	F	LIVA	0,900	50 000,00	5 678,02	0,00	612,81
A331714D	N	0,00	A-1	4 000 000,00	15,24	F	LIVA	0,950	250 000,00	37 109,38	0,00	0,00
LT080164	N	0,00	A-1	569 973,72	15,95	F		4,990	37 998,25	28 836,71	0,00	1 124,50
LT089226	N	0,00	A-1	97 066,62	16,70	F		1,290	6 066,66	1 269,55	0,00	348,09

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
LT099546	N	0,00	A-1	128 500,00	6,70	R	EURIBOR	0,139	17 720,00	159,62	0,00	6,05
MIN522281EUR	N	0,00	A-1	3 386 250,00	16,15	F		1,600	215 000,00	52 890,00	0,00	12 544,06
MIN534522EUR	N	0,00	A-1	66 300,00	12,00	R		0,139	5 200,00	762,70	0,00	114,80
MON503072EUR	N	0,00	A-1	23 125,74	5,83	F		3,380	3 707,26	734,99	0,00	107,57
MON506220EUR	N	0,00	A-1	36 799,98	7,99	F		2,330	4 600,00	857,44	0,00	748,18
MON506221EUR	N	0,00	A-1	970 722,86	15,99	F		2,960	44 758,20	28 733,40	0,00	27 332,43
MON508616EUR	N	0,00	A-1	6 876,12	0,98	F		4,490	6 876,12	194,48	0,00	0,00
MON509975EUR	N	0,00	A-1	2 158 365,13	6,83	F		3,250	319 757,76	66 249,82	0,00	9 793,13
MON512369EUR	N	0,00	A-1	15 201,40	2,15	F		4,250	7 440,28	528,52	0,00	26,57
MON513378EUR	N	0,00	A-1	26 290,09	4,07	F		4,170	6 175,39	1 096,30	0,00	766,55
MON513625EUR	N	0,00	A-1	67 207,28	5,49	F		3,610	10 712,59	2 282,05	0,00	0,00
MON514542EUR	N	0,00	A-1	35 468,34	7,24	F		4,430	4 245,15	1 501,37	0,00	0,00
MON515698EUR	N	0,00	A-1	45 027,19	0,00	F		4,600	45 027,19	1 317,88	0,00	0,00
MON523051EUR	N	0,00	A-1	337 263,35	27,66	F		3,050	90 820,32	10 429,40	0,00	0,00
MON535259EUR	N	0,00	A-1	117 238,64	6,00	F		3,790	17 738,94	4 137,30	0,00	303,78
MON540658EUR	N	0,00	A-1	2 311 811,76	12,30	F		0,790	188 719,32	17 704,24	0,00	1 351,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 270 886,42					272 590,61	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 270 886,42					272 590,61	0,00	0,00	0,00
090437602	N	0,00	A-1	362 080,00	5,99	F		0,000	58 400,00	0,00	0,00	0,00
090437703	N	0,00	A-1	233 120,00	6,99	F		0,000	37 600,00	0,00	0,00	0,00
110225803	N	0,00	A-1	182 614,62	6,99	F		0,000	29 744,94	0,00	0,00	0,00
110235102	N	0,00	A-1	308 818,36	9,99	F		0,000	30 881,83	0,00	0,00	0,00
120050202	N	0,00	A-1	111 279,81	8,99	F		0,000	12 364,43	0,00	0,00	0,00
120250803	N	0,00	A-1	666 198,54	10,74	F		0,000	66 619,85	0,00	0,00	0,00
120278002	N	0,00	A-1	406 775,09	11,99	F		0,000	36 979,56	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		78 286 024,30					6 038 315,94	1 458 120,46	0,00	324 743,09

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	84	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	78 286 024,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	
	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	10	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	15	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	20	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	30	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	40	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	45	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	50	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	70	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	90	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	15	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	20	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	25	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	30	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	40	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	50	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	60	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	5	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	8	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	10	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	15	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	20	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	25	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	30	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	40	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	50	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	70	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	40	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	50	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	70	
L	01-Bât-Electricité/plomb/menuiserie ext (20 ans)	10	
L	01-Bât-Electricité/plomb/menuiserie ext (20 ans)	15	
L	01-Bât-Electricité/plomb/menuiserie ext (20 ans)	20	
L	01-Bât-Electricité/plomb/menuiserie ext (20 ans)	25	
L	01-Bât-Electricité/plomb/menuiserie ext (20 ans)	55	
L	01-Bât-menuiserie int/revêtement sols (10 ans)	10	
L	01-Bâtiments-Gros oeuvre (40 ans)	40	
L	01-Bâtiments-Gros oeuvre (40 ans)	42	
L	01-Bâtiments-Gros oeuvre (40 ans)	43	
L	01-Bâtiments-Gros oeuvre (40 ans)	45	
L	01-Bâtiments-Gros oeuvre (40 ans)	50	
L	01-Bâtiments-Gros oeuvre (40 ans)	60	
L	01-Compteurs (15 ans)	10	
L	01-Compteurs (15 ans)	15	
L	01-Compteurs (15 ans)	20	
L	01-Compteurs (15 ans)	35	
L	01-Compteurs (15 ans)	40	
L	01-Compteurs (15 ans)	60	
L	01-Diagnostics (10 ans)	10	



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée	
L	01-Diagnostics (10 ans)	15	
L	01-Diagnostics (10 ans)	20	
L	01-Diagnostics (10 ans)	30	
L	01-Diagnostics (10 ans)	40	
L	01-Diagnostics (10 ans)	45	
L	01-Diagnostics (10 ans)	50	
L	01-Diagnostics (10 ans)	55	
L	01-Diagnostics (10 ans)	60	
L	01-Frais études (3 ans)	3	
L	01-Frais études (3 ans)	5	
L	01-Frais études (3 ans)	10	
L	01-Frais études (3 ans)	15	
L	01-Frais études (3 ans)	30	
L	01-Frais études (3 ans)	35	
L	01-Frais études (3 ans)	60	
L	01-Logiciels,licences (5 ans)	5	
L	01-Logiciels,licences (5 ans)	40	
L	01-Logiciels,licences (5 ans)	60	
L	01-Mat industriels, outillages motorisés (5 ans)	5	
L	01-Mat industriels, outillages motorisés (5 ans)	8	
L	01-Mat industriels, outillages motorisés (5 ans)	10	
L	01-Mat industriels, outillages motorisés (5 ans)	15	
L	01-Mat industriels, outillages motorisés (5 ans)	50	
L	01-Matériel de bureau-Téléphonie (5 ans)	5	
L	01-Matériel de bureau-Téléphonie (5 ans)	10	
L	01-Matériel de bureau-Téléphonie (5 ans)	15	
L	01-Matériel informatique (5 ans)	5	
L	01-Matériel informatique (5 ans)	10	
L	01-Mobilier de bureau (10 ans)	5	
L	01-Mobilier de bureau (10 ans)	8	
L	01-Mobilier de bureau (10 ans)	10	
L	01-Mobilier de bureau (10 ans)	70	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	10	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	15	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	20	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	25	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	30	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	34	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	35	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	40	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	45	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	46	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	47	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	48	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	50	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	51	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	52	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	54	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	55	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	56	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	57	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	58	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	59	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	60	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	70	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	80	



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	90	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	100	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	10	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	15	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	20	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	25	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	30	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	35	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	40	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	50	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	56	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	60	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	68	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	70	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	100	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	10	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	15	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	20	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	25	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	30	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	32	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	35	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	40	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	45	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	50	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	55	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	56	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	60	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	68	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	69	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	70	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	74	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	76	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	80	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	90	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	99	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	100	
D	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	30	
D	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	60	
D	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	70	
L	01-Véhicules légers (8 ans)	8	
L	01-Véhicules légers (8 ans)	10	
L	01-Véhicules légers (8 ans)	15	
L	01-Véhicules lourds (12 ans)	12	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	15	
L	Autres	15	
L	Autres	20	
L	Autres	40	
L	Autres	60	
L	Autres agencements, aménagements de terrains	15	
L	Canalisations	30	
L	Canalisations	40	
L	Extension réseau eau	40	
L	Installations matériel	10	
L	Mat industriel (Coupe tube,Fusées)	7	
L	MATERIEL	10	



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée	
L	Matériel spécifique d'exploitation 2010 réseaux ca	60	
L	Matériel spécifique, réseaux	60	
L	Matériels classiques	10	
L	Mobilier	10	
L	Réseau eau	60	
L	RESEAUX	30	
L	RESEAUX	40	
L	RESEAUX	100	
L	Réseaux	40	
L	Réseaux 10 ans	10	
L	Réseaux 45 ans	45	
L	Réseaux eau potable	60	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	8 500,00		2 206 707,18	2 215 207,18	170 000,00	2 045 207,18
provision pour créances de plus de 48 mois	8 500,00	20/06/2017	2 206 707,18	2 215 207,18	170 000,00	2 045 207,18
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	8 500,00		2 206 707,18	2 215 207,18	170 000,00	2 045 207,18

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Dépréciations des comptes de clients	provision pour créances de plus de 48 mois	2 215 207,18	3	2 206 707,18	2 045 207,18	-2 036 707,18

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		7 734 362,44	I 7 734 362,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 100 000,00	6 100 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 820 000,00	5 820 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	280 000,00	280 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 634 362,44	1 634 362,44
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 620 000,00	1 620 000,00
020	Dépenses imprévues	14 362,44	14 362,44

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 734 362,44	2 051 023,98	11 696 603,58	21 481 990,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		26 055 485,30	III 26 055 485,30
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		26 055 485,30	26 055 485,30
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2801	Frais d'établissement	3 171,00	3 171,00
28031	Frais d'études	129 000,00	129 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	95 000,00	95 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	500,00	500,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 700,00	1 700,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	200,00	200,00
28131	Bâtiments	1 300 000,00	1 300 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	135 000,00	135 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	48 000,00	48 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	5 458 314,30	5 458 314,30
28154	Matériel industriel	160 600,00	160 600,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 600 000,00	1 600 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	18 000,00	18 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	11 000,00	11 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	125 000,00	125 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 240 000,00	1 240 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	37 000,00	37 000,00
28181	Installations générales, agencements	6 000,00	6 000,00
28182	Matériel de transport	330 000,00	330 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	80 000,00	80 000,00
28184	Mobilier	34 000,00	34 000,00
28188	Autres	168 000,00	168 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	15 075 000,00	15 075 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	26 055 485,30	3 657 980,70	0,00	10 089 646,86	39 803 112,86

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 21 481 990,00
Ressources propres disponibles	IV 39 803 112,86
Solde	V = IV – II (6) 18 321 122,86

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	7 950 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	7 950 000,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	52 409 456,18
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	15,17

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
990 Trx2018 inv CL	11 291 671,28	0,00	11 291 671,28	10 698 706,23	219 000,00	373 965,05
990 Trx2019 inv CL	12 745 599,14	0,00	12 745 599,14	12 303 403,10	336 300,00	105 896,04
990-Trx2020 inv CL	15 705 215,99	0,00	15 705 215,99	12 964 885,63	1 343 450,00	1 396 880,36
990-Trx2021 inv CL	16 210 000,00	0,00	16 210 000,00	13 027 980,80	1 891 000,00	1 291 019,20
990-Trx2022 inv CL	16 350 000,00	0,00	16 350 000,00	4 145 826,75	5 860 010,00	6 344 163,25
990-Trx2023 inv CL	18 422 000,00	0,00	18 422 000,00	0,00	10 676 250,00	7 745 750,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	
	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		46,00	5,00	51,00	45,72	0,00	45,72
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	10,00	1,00	11,00	7,50	0,00	7,50
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	18,00	1,00	19,00	18,43	0,00	18,43
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	11,00	3,00	14,00	12,79	0,00	12,79
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		233,00	2,00	235,00	208,37	0,00	208,37
ADJOINT TECHNIQUE	C	79,00	0,00	79,00	53,00	0,00	53,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	34,00	0,00	34,00	34,00	0,00	34,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	24,00	2,00	26,00	25,37	0,00	25,37
AGENT DE MAITRISE	C	25,00	0,00	25,00	25,00	0,00	25,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	37,00	0,00	37,00	37,00	0,00	37,00
INGENIEUR	A	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
TECHNICIEN	B	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		279,00	7,00	286,00	254,09	0,00	254,09

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		0,00	3-1	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	ADM		0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	TECH		0,00	3-4	CDI
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	TECH		0,00	3-4	CDI
AGENT DE MAITRISE	C	TECH		0,00	3-4	CDI
AGENT DE MAITRISE	C	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	TECH		0,00	3-4	CDI
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-4	CDI
REDACTEUR	B	ADM		0,00	3-4	CDI
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIEN	B	TECH		0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN	B	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIEN	B	TECH		0,00	3-1	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		0,00	3-a°	CDI
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	3-a°	CDD
APPRENTI		OTR		0,00	A	A
TECHNICIEN	B	TECH		0,00	3-a°	CDD
TECHNICIEN	B	TECH		0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 103

Nombre de membres présents : 62

Nombre de suffrages exprimés : 76

VOTES :

Pour : 64

Contre : 5

Abstentions : 7

Date de convocation : 02/02/2023

Présenté par (1) le Président,
A Fontaine le comte le 08/02/2023
(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Fontaine le comte, le 08/02/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Adrien Pagé (suppléant)	
Alain Guillon	
Alain Picard	
Antoine Braguier	
Bernard Ayrault	
Bernard Germaneau	
Bernard Héneau	
Bernard Jamain	
Bernard Rousseau a donné pouvoir à Claude Daviaud	
Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Edouard Renaud	
Bruno Verdier (suppléant) et Jacques Vivier.	
Claude Daviaud	
Claude Godillon	
Claude Sergent	
Dominique Pierre	
Edouard Renaud	
Evelyne Azihari a donné pouvoir à Philippe Patey	
Francis Gargouil	
Francis Souriau (suppléant)	
François Bock (suppléant)	
François Péan	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Frédy Poirier	
Frédéric Léonet	
Gilbert Jaladeau	
Gilles Multeau	
Guy Sauvaitre (suppléant)	
Gérard Lefèvre	
Henri Colin a donné pouvoir à Odile Landreau	
Henri Renaudeau	
Isabelle Bayart a donné pouvoir à Joël Métivier	
Isabelle Mopin	
Jacky Quintard	
Jacques Bouloux	
Jacques Sabourin	
Jean Bujault	
Jean-Claude Biarnais	
Jean-Guy Valette	
Jean-Philippe Berjonneau	
Jean-Philippe Boyard	
Jean-Pierre Bernard	
Jean-Pierre Binard	
Jean-Pierre Jager	
Joël Cogné a donné pouvoir à Thierry Triphose	
Joël Doret a donné pouvoir à Bernard Héneau Kevin Gomez a donné pouvoir à Jacques Sabourin	
Joël Métivier	
Laurence Rabussier a donné pouvoir à Michel Fresneau	
Laurent Lucaud a donné pouvoir à Rémy Coopman	
Laurent Pain	
Michel Bugnet	
Michel Fresneau	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Michel Godet	
Michel Mallet	
Michel Servain	
Michelle Boutillet	
Monique Vivion a donné pouvoir à Jean-Pierre Jager	
Nathalie Bassereau	
Odile Landreau	
Pascal Brault	
Patrick Charrier	
Patrick Touloumet a donné pouvoir à Laurent Pain	
Philippe Bellin a donné pouvoir à Roland Latu	
Philippe Moigner	
Philippe Patey	
Pierre Baraudon	
Pierre Ledoux	
Roland Latu	
Romain Mignot	
Rémy Coopman	
Séverine Saint-Pé a donné pouvoir à Dominique Pierre	
Thierry Triphose	
Werner Kervarec (suppléant)	
William Boiron	
Xavier Robin	
Yannick Quintard	

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/02/2023, et de la publication le 21/02/2023

A Fontaine le comte, le 08/02/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres du comité syndical réuni(e) en session Ordinaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

EAUX DE VIENNE -SIVEER- EAU
 BP 2023

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique	Montant de la subvention
6238	Participation à des rencontres sportives	Valorisation sur des supports de communication et participation des agents	Marathon Poitiers-Futuroscope	Association	5 000 €
6238	Festival		Festival l'Or Bleu la Roche-Posay	Association	5 000 €
6238	Subvention annuelle	Convention Tripartite pour accompagnement sportif JO 2024 d'un agent EDV	Agen EDV		5 000 €
				TOTAL	15 000 €

BUDGET PRIMITIF 2023

BUDGET ANNEXE EAU

DONNEES SYNTHETIQUES

RELATIVES A LA SITUATION FINANCIERE

(EXPRIMEES EN EUROS HT)

I - DEPENSES D'EXPLOITATION / DEPENSES REELLES

Dépenses réelles :

Dépenses totales - Dotation amortissements - 675 Valeur comptable éléments actifs cédés -
023 Autofinancement

85 820 000 – 10 980 485,30 – 20 000 -15 075 000

59 744 514,70€

Dépenses d'exploitation :

Dépenses réelles – Intérêts - Transferts (versement COS) Article 6287

59 744 514,7 – 1 867 000 – (159 000*62/100=98 580)

57 778 934,70€

R1 = $\frac{57\,778\,934,70}{59\,744\,514,70} = 96,71\%$

.../...

II - PRODUITS DE L'EXPLOITATION / RECETTES REELLES

Recettes réelles (Recettes totales – Chap 042 - 002 Reprises des excédents) :

85 820 000 – 2 520 000 – 30 890 543,82

52 409 456,18€

Produits de l'exploitation : Art 70 (50 479 566,18€)

Déduction faite de la contribution au Budget assainissement (3 908 050 + 662 620€)
= 4 570 670€

45 908 896,18€

$$R2 = \frac{45\,908\,896,18}{52\,409\,456,18} = 87,60\%$$

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT **23 555 485,30€**

Recettes réelles avec reprise excédent :	83 300 000,00€
Dépenses avec autofinancement :	- 74 819 514,70€
Autofinancement :	+ 15 075 000,00€

III - TRANSFERTS RECUS/ RECETTES REELLES

Transferts reçus : contribution du budget assainissement : (3 908 050 + 662 620€)
= 4 570 670€

$$R3 = \frac{4\,570\,670}{52\,409\,456,18} = 8,72\%$$

IV - EMPRUNTS / DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT

Dépenses d'équipement brut 2023 + Restes à Réaliser 2022 (20-21-23)

29 272 034,98€

Emprunts : 9 779 887,14 €

$$R4 = \frac{29\,272\,034,98}{9\,779\,887,14} = 299,3\%$$

V - ENCOURS DE LA DETTE

Périmètre au 01/01/2022 (Actualisé)	75 885 625,97€
-Capital remboursé en 2022 1641	- 5 327 011,06€
-Capital remboursé en 2022 1681	- 272 590,61€
-Refinancement de la dette 166 dépenses	<u>- 2 311 811,76€</u>
Total Capital 16	-7 911 413,43€
-Refinancement de la dette 166 recettes	+ 2 311 811,76€
Périmètre 2022	70 286 024,30€
2 Nx emprunts 2022 - Travaux CL	<u>+ 8 000 000,00€</u>
Périmètre au 01/01/2023	78 286 024,30€

EAUX DE VIENNE -SIVEER- EAU**Etat de l'endettement annuel (avec emprunts sur créances)**

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2022	78 259 937,72	7 973 913,42	1 413 819,10	38 756,41	(+) 0,00	9 426 488,93	78 286 024,30
2023	78 286 024,30	6 038 315,94	1 458 120,46	0,00	(+) 0,00	7 496 436,40	72 247 708,36
2024	72 247 708,36	5 985 473,09	1 338 707,41	0,00	(+) 0,00	7 324 180,50	66 262 235,27
Sous-total		19 997 702,45	4 210 646,97	38 756,41		24 247 105,83	
Total		19 997 702,45	4 210 646,97	38 756,41		24 247 105,83	

**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »
Réunion du 8 février 2023**

L'an deux-mille-vingt-trois, le huit février, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis au Complexe des Châtaigners à Fontaine-le-Comte (Vienne), 12, rue du Stade, sur convocation du Président, Monsieur Rémy Coopman.

Date de la convocation : 2 février 2023

Nombre de membres composant le Comité syndical : 103

Nombre de membres présents : 62

Nombre de membres ayant donné un pouvoir : 14

Nombre de votants : 76 (74%)

Président de séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de séance : Monsieur Henri Renaudeau

Délibération n°5

Objet : **Budget primitif 2023 - Assainissement**

Etaient présents (62) : Bernard Ayrault, Pierre Baraudon, Nathalie Bassereau, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Pierre Bernard, Jean-Claude Biarnais, Jean-Pierre Binard, François Bock (suppléant), William Boiron, Jacques Bouloux, Michelle Boutillet, Jean-Philippe Boyard, Antoine Braguier, Pascal Brault, Michel Bugnet, Jean Bujault, Patrick Charrier, Rémy Coopman, Claude Daviaud, Michel Fresneau, Francis Gargouil, Bernard Germaneau, Michel Godet, Claude Godillon, Alain Guillon, Bernard Héneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Werner Kervarec (suppléant), Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Gérard Lefèvre, Frédéric Léonet, Michel Mallet, Joël Métivier, Romain Mignot, Philippe Moigner, Isabelle Mopin, Gilles Multeau, Adrien Pagé (suppléant), Laurent Pain, Philippe Patey, François Péan, Alain Picard, Dominique Pierre, Frédy Poirier, Jacky Quintard, Yannick Quintard, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Xavier Robin, Jacques Sabourin, Guy Sauvatre (suppléant), Claude Sergent, Michel Servain, Francis Souriau (suppléant), Thierry Triphose, Jean-Guy Valette, Bruno Verdier (suppléant) et Jacques Vivier.

Absents ayant donné pouvoir (14) :

Evelyne Azihari a donné pouvoir à Philippe Patey

Isabelle Bayart a donné pouvoir à Joël Métivier

Philippe Bellin a donné pouvoir à Roland Latu

Joël Cogné a donné pouvoir à Thierry Triphose

Henri Colin a donné pouvoir à Odile Landreau

Joël Doret a donné pouvoir à Bernard Héneau

Kevin Gomez a donné pouvoir à Jacques Sabourin

Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Edouard Renaud

Laurent Lucaud a donné pouvoir à Rémy Coopman

Laurence Rabussier a donné pouvoir à Michel Fresneau

Bernard Rousseau a donné pouvoir à Claude Daviaud
Séverine Saint-Pé a donné pouvoir à Dominique Pierre
Patrick Touloumet a donné pouvoir à Laurent Pain
Monique Vivion a donné pouvoir à Jean-Pierre Jager

Absents excusés (47) :

François Audoux, Evelyne Azihari, Jean-Marie Barré, Isabelle Bayart, Philippe Bellin, Alain Besnault, Laurent Blin, Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Dominique Cadu, Didier Carjat, Christian Chaplain, Vincent Chenu, Joël Cogné, Henri Colin, Dominique Dabadie, Fabrice Dinais, Joël Doret, Michel Droin, Michel Dromard, Laurent Duffault, Jean-Jacques Dussoul, Kévin Gomez, Louis-Marie Grollier, Pascale Guittet, Bruno Lefebvre, Laurent Lucaud, Claude Marchaisseau, Anthony Maugé, Françoise Micault, Jean-Louis Michel, Thierry Mirebeau, Jean-Paul Moine, Olivier Pin, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Nicolas Réveillault, Bernard Rousseau, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Valérie Simon, Emmanuel Soulas, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Jean-Charles Varescon, Eric Viaud et Monique Vivion



Vu la délibération n°1 du Comité syndical en date du 14 décembre 2022, relative aux orientations budgétaires pour 2023,

Le Président présente au Comité syndical les propositions du Budget primitif Assainissement pour l'exercice 2023, détaillées en annexe à la présente délibération.

Le montant total des crédits inscrits s'établit comme suit :

Investissement

Dépenses : 29 720 000 €

Recettes : 29 720 000 €

Dont restes à réaliser Dépenses (1 280 523,75 €)

Dont restes à réaliser Recettes (7 611 962,48 €)

Fonctionnement

Dépenses : 61 162 000 €

Recettes : 61 162 000 €

Le Président propose au Comité syndical d'approuver le Budget primitif 2023 - Assainissement, dont le détail figure en annexe.

Il est procédé au vote :

Nombre de votants	Suffrages exprimés		
	Nombre d'abstention	Vote Pour	Vote Contre
76	6	65	5

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité absolue des suffrages dont 5 votes contre et 6 abstentions, adopte le budget primitif 2023 - Assainissement, détaillé en annexe.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président

Signé électroniquement
par : Rémy COOPMAN
Date de signature :
21/02/2023
Qualité : Actes -
Président

Publié le même jour que la transmission à la Préfecture

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 20004910400033	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERV GESTION CPTABLE POITIERS EXTERIEUR

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	44
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	46
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	49
A3.2 - Etalement des provisions	50
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	51
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	52
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	55
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	56
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	57

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	58
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	62
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	61 162 000,00	28 861 140,82
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 32 300 859,18
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	61 162 000,00	61 162 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	23 571 533,62	22 108 037,52
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 280 523,75	7 611 962,48
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 4 867 942,63	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	29 720 000,00	29 720 000,00
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	90 882 000,00	90 882 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 130 546,34	0,00	34 479 342,48	34 479 342,48	34 479 342,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 649 306,00	0,00	2 682 120,00	2 682 120,00	2 682 120,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	360 500,00	0,00	185 000,00	185 000,00	185 000,00
Total des dépenses de gestion des services		16 190 352,34	0,00	37 396 462,48	37 396 462,48	37 396 462,48
66	Charges financières	1 398 490,00	0,00	1 275 000,00	1 275 000,00	1 275 000,00
67	Charges exceptionnelles	850 000,00	0,00	1 150 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		32 500,00	32 500,00	32 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		18 438 842,34	0,00	39 853 962,48	39 853 962,48	39 853 962,48
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 500 000,00		12 400 000,00	12 400 000,00	12 400 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 821 157,66		8 908 037,52	8 908 037,52	8 908 037,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 321 157,66		21 308 037,52	21 308 037,52	21 308 037,52
TOTAL		27 760 000,00	0,00	61 162 000,00	61 162 000,00	61 162 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	61 162 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	127 300,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 095 200,00	0,00	24 856 140,82	24 856 140,82	24 856 140,82
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	567 500,00	0,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
75	Autres produits de gestion courante	64 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
Total des recettes de gestion des services		23 854 000,00	0,00	25 131 140,82	25 131 140,82	25 131 140,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	80 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		23 934 000,00	0,00	25 211 140,82	25 211 140,82	25 211 140,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 826 000,00		3 650 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 826 000,00		3 650 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00
TOTAL		27 760 000,00	0,00	28 861 140,82	28 861 140,82	28 861 140,82

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	32 300 859,18
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	61 162 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	17 658 037,52
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	13 611 000,00	1 280 523,75	14 666 700,00	14 666 700,00	15 947 223,75
	Total des dépenses d'équipement	13 611 000,00	1 280 523,75	14 666 700,00	14 666 700,00	15 947 223,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 640 000,00	0,00	4 450 000,00	4 450 000,00	4 450 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	13 000,00		4 833,62	4 833,62	4 833,62
	Total des dépenses financières	7 653 000,00	0,00	4 454 833,62	4 454 833,62	4 454 833,62
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	21 264 000,00	1 280 523,75	19 121 533,62	19 121 533,62	20 402 057,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 826 000,00		3 650 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	710 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 536 000,00		4 450 000,00	4 450 000,00	4 450 000,00
	TOTAL	25 800 000,00	1 280 523,75	23 571 533,62	23 571 533,62	24 852 057,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	4 867 942,63
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 720 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	7 611 962,48	0,00	0,00	7 611 962,48
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	15 768 842,34	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	15 768 842,34	7 611 962,48	0,00	0,00	7 611 962,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	15 768 842,34	7 611 962,48	0,00	0,00	7 611 962,48
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 500 000,00		12 400 000,00	12 400 000,00	12 400 000,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 821 157,66		8 908 037,52		
041	Opérations patrimoniales (4)	710 000,00		800 000,00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 031 157,66		22 108 037,52	22 108 037,52	22 108 037,52
TOTAL		25 800 000,00	7 611 962,48	22 108 037,52	22 108 037,52	29 720 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 720 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

17 658 037,52

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	34 479 342,48		34 479 342,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 682 120,00		2 682 120,00
014	Atténuations de produits	50 000,00		50 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	185 000,00		185 000,00
66	Charges financières	1 275 000,00	0,00	1 275 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 150 000,00	61 537,52	1 211 537,52
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	32 500,00	8 846 500,00	8 879 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		12 400 000,00	12 400 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	39 853 962,48	21 308 037,52	61 162 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	61 162 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 100 000,00	3 100 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 450 000,00	0,00	4 450 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	15 947 223,75		15 947 223,75
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 833,62		4 833,62
	Dépenses d'investissement – Total	20 402 057,37	4 450 000,00	24 852 057,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	4 867 942,63
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 720 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	85 000,00		85 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 856 140,82		24 856 140,82
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		550 000,00	550 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	126 000,00		126 000,00
75	Autres produits de gestion courante	64 000,00		64 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 100 000,00	3 100 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	80 000,00	0,00	80 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		25 211 140,82	3 650 000,00	28 861 140,82

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	32 300 859,18
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	61 162 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 611 962,48	0,00	7 611 962,48
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	61 537,52	61 537,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	800 000,00	800 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 846 500,00	8 846 500,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		12 400 000,00	12 400 000,00
Recettes d'investissement – Total		7 611 962,48	22 108 037,52	29 720 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 720 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	13 130 546,34	34 479 342,48	34 479 342,48
60224	Fournitures de magasin	100 000,00	130 000,00	130 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	85 000,00	85 000,00	85 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 800 500,00	3 109 000,00	3 109 000,00
6062	Produits de traitement	370 000,00	647 000,00	647 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	70 000,00	88 000,00	88 000,00
6064	Fournitures administratives	4 800,00	6 300,00	6 300,00
6066	Carburants	172 000,00	205 000,00	205 000,00
6068	Autres matières et fournitures	741 300,00	639 950,00	639 950,00
611	Sous-traitance générale	3 711 050,00	3 983 800,00	3 983 800,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	13 000,00	13 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	40 000,00	40 000,00
61551	Entretien matériel roulant	91 000,00	100 600,00	100 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	400,00	400,00
6156	Maintenance	56 840,00	70 700,00	70 700,00
6161	Multirisques	0,00	128 730,00	128 730,00
6168	Autres	0,00	12 250,00	12 250,00
617	Etudes et recherches	225 000,00	225 000,00	225 000,00
618	Divers	80 400,00	52 000,00	52 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	700,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	215 500,00	190 000,00	190 000,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00	1 400,00	1 400,00
6241	Transports sur achats	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	8 056,00	2 550,00	2 550,00
6256	Missions	8 256,00	2 550,00	2 550,00
6257	Réceptions	9 350,00	3 600,00	3 600,00
6262	Frais de télécommunications	97 000,00	105 000,00	105 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	12 000,00	16 000,00	16 000,00
6287	Remboursements de frais	5 144 294,34	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	5 220 050,00	5 220 050,00
6288	Autres	20 000,00	19 360 462,48	19 360 462,48
63512	Taxes foncières	50 000,00	35 000,00	35 000,00
6358	Autres droits	2 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 649 306,00	2 682 120,00	2 682 120,00
6218	Autre personnel extérieur	50 000,00	40 000,00	40 000,00
6331	Versement de mobilité	5 883,00	5 266,00	5 266,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 997,00	7 156,00	7 156,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 981,00	32 836,00	32 836,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 198,00	4 292,00	4 292,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 345 383,00	1 276 730,00	1 276 730,00
6412	Congés payés	645,00	700,00	700,00
6413	Primes et gratifications	412 147,00	513 300,00	513 300,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	1 400,00	1 400,00
64141	Indemnité inflation	4 400,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	1 400,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	16 562,00	15 570,00	15 570,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	267 453,00	260 976,00	260 976,00
6452	Cotisations aux mutuelles	6 420,00	8 400,00	8 400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	353 394,00	354 040,00	354 040,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	14 515,00	15 624,00	15 624,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 100,00	6 680,00	6 680,00
648	Autres charges de personnel	121 828,00	139 150,00	139 150,00
014	Atténuations de produits (7)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	360 500,00	185 000,00	185 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	80 000,00	40 000,00	40 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	40 000,00	40 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	280 500,00	105 000,00	105 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		16 190 352,34	37 396 462,48	37 396 462,48
66	Charges financières (b) (8)	1 398 490,00	1 275 000,00	1 275 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 226 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-38 510,00	-25 000,00	-25 000,00
6688	Autre	211 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	850 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié les propositions nouvelles (3)	Vote (4)
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	550 000,00	550 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	850 000,00	600 000,00	600 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	32 500,00	32 500,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	32 500,00	32 500,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		18 438 842,34	39 853 962,48	39 853 962,48
023	Virement à la section d'investissement	1 500 000,00	12 400 000,00	12 400 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	7 821 157,66	8 908 037,52	8 908 037,52
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	61 537,52	61 537,52
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	7 821 157,66	8 846 500,00	8 846 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 321 157,66	21 308 037,52	21 308 037,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 321 157,66	21 308 037,52	21 308 037,52
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 760 000,00	61 162 000,00	61 162 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	61 162 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	250 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-275 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-25 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	127 300,00	85 000,00	85 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	85 000,00	85 000,00	85 000,00
64198	Autres remboursements	2 300,00	0,00	0,00
6459	Rembours° charges SS et prévoyance	40 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 095 200,00	24 856 140,82	24 856 140,82
704	Travaux	932 400,00	1 244 032,12	1 244 032,12
70611	Redevance d'assainissement collectif	14 640 000,00	14 680 000,00	14 680 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	164 000,00	177 000,00	177 000,00
7064	Locations de compteurs	5 586 500,00	6 745 000,00	6 745 000,00
7068	Autres prestations de services	1 722 300,00	1 960 108,70	1 960 108,70
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	567 500,00	126 000,00	126 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	567 500,00	126 000,00	126 000,00
75	Autres produits de gestion courante	64 000,00	64 000,00	64 000,00
7588	Autres	64 000,00	64 000,00	64 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		23 854 000,00	25 131 140,82	25 131 140,82
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	80 000,00	80 000,00	80 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	80 000,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		23 934 000,00	25 211 140,82	25 211 140,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	3 826 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00
722	Immobilisations corporelles	820 000,00	550 000,00	550 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 006 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 826 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 760 000,00	28 861 140,82	28 861 140,82

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	32 300 859,18
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	61 162 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
139	Opération d'équipement n° 139 (5)	173 000,00	216 000,00	216 000,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	2 125 000,00	1 075 000,00	1 075 000,00
169	Opération d'équipement n° 169 (5)	0,00	0,00	0,00
172	Opération d'équipement n° 172 (5)	0,00	0,00	0,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	363 000,00	783 000,00	783 000,00
201801	Opération d'équipement n° 201801 (5)	0,00	0,00	0,00
990	Opération d'équipement n° 990 (5)	10 950 000,00	12 592 700,00	12 592 700,00
991	Opération d'équipement n° 991 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 611 000,00	14 666 700,00	14 666 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 640 000,00	4 450 000,00	4 450 000,00
1641	Emprunts en euros	4 230 000,00	4 025 000,00	4 025 000,00
166	Refinancement de dette	3 140 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	270 000,00	425 000,00	425 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	13 000,00	4 833,62	4 833,62
Total des dépenses financières		7 653 000,00	4 454 833,62	4 454 833,62
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		21 264 000,00	19 121 533,62	19 121 533,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	3 826 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 006 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	1 389 080,00	1 443 180,00	1 443 180,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	310 000,00	337 000,00	337 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	43 000,00	43 000,00	43 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	750 000,00	767 000,00	767 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	40 000,00	33 000,00	33 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	520,00	520,00	520,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	200,00	200,00	200,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	22 200,00	23 000,00	23 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	451 000,00	452 000,00	452 000,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	0,00	1 100,00	1 100,00
	Charges transférées	820 000,00	550 000,00	550 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	820 000,00	550 000,00	550 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	710 000,00	800 000,00	800 000,00
166	Refinancement de dette	210 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 536 000,00	4 450 000,00	4 450 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		25 800 000,00	23 571 533,62	23 571 533,62

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 280 523,75
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 867 942,63
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 720 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.



(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des rés



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	15 768 842,34	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 628 842,34	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	3 140 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 768 842,34	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		15 768 842,34	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 500 000,00	12 400 000,00	12 400 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	7 821 157,66	8 908 037,52	8 908 037,52
2182	Matériel de transport	0,00	61 537,52	61 537,52
28031	Frais d'études	106 000,00	101 000,00	101 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 500,00	15 000,00	15 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	72,00	144,00	144,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 700,00	1 700,00	1 700,00
28131	Bâtiments	503 250,00	547 000,00	547 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	17 100,00	21 000,00	21 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	500,00	447,00	447,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 412 000,00	1 564 000,00	1 564 000,00
28154	Matériel industriel	40 510,00	34 529,00	34 529,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	186 000,00	185 000,00	185 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	65 900,00	66 000,00	66 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	38 700,00	40 000,00	40 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	1 426 000,00	1 830 000,00	1 830 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	3 815 450,66	4 272 680,00	4 272 680,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	29 000,00	22 000,00	22 000,00
28182	Matériel de transport	129 475,00	119 000,00	119 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	18 000,00	13 000,00	13 000,00
28184	Mobilier	15 000,00	12 700,00	12 700,00
28188	Autres	0,00	1 300,00	1 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 321 157,66	21 308 037,52	21 308 037,52
041	Opérations patrimoniales (8)	710 000,00	800 000,00	800 000,00
1641	Emprunts en euros	210 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		10 031 157,66	22 108 037,52	22 108 037,52
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		25 800 000,00	22 108 037,52	22 108 037,52

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	7 611 962,48
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 720 000,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 139 (1)
LIBELLE : MATERIEL DE TRANSPORT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 515 806,65	a 259 747,23	216 000,00	b 216 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 361 019,97	259 747,23	210 000,00	210 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	2 361 019,97	259 747,23	210 000,00	210 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	154 786,68	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	154 786,68	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-475 747,23
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)**

**LIBELLE : EQUIPEMENT DAFIC EQUIPEMENT INFORMATIQUE EQUIPEMENT DES SERVICES DEEST
EQUIPEMENT DES SERVICES DE EQUIPEMENT SECURITE EQUIPT DES SERVICES DE - AUTOMATISMES
EQUIPEMENT DAFIC EQUIPEMENT INFORMATIQUE EQUIPEMENT DES SERVICES DEEST EQUIPEMENT
DAFIC EQUIPEMENT DES SERVICES DE EQUIPEMENT SECURITE EQUIPT DES SERVICES DE -
AUTOMATISMES EQUIPEMENT INFORMATIQUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		913 250,06	a 338 172,09	1 075 000,00	b 1 075 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	107 705,79	36 113,20	242 500,00	242 500,00	0,00
2031	Frais d'études	6 772,50	6 587,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	100 933,29	29 526,20	202 500,00	202 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	461 220,05	22 991,85	332 500,00	332 500,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	11 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	210 717,79	4 964,26	95 000,00	95 000,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	205,00	12 191,87	53 000,00	53 000,00	0,00
21562	Service d'assainissement	35 002,74	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	163 744,69	4 923,82	69 000,00	69 000,00	0,00
2184	Mobilier	40 377,83	911,90	32 000,00	32 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	344 324,22	279 067,04	500 000,00	500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	344 324,22	279 067,04	500 000,00	500 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 413 172,09
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 169 (1)
LIBELLE : PROJETS INFORMATIQUES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		190 230,36	a 10 290,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	125 759,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	8 426,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	117 333,59	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 470,65	10 290,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	64 470,65	10 290,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-10 290,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 172 (1)
LIBELLE : NOUVEAU LOGICIEL DE FACTURATION****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		60 522,89	a 53 181,01	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	60 522,89	53 181,01	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	57 792,89	53 181,01	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-53 181,01
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)**

**LIBELLE : AMENAGEMENT LUSIGNAN DIVERS BATIMENTS ETUDE AMENAGEMENT MONTMORILLON
REHABILITATION DU SIEGE AMENAGT AGENCE CHATELLERAULT TRAVAUX DU SIEGE CENTRE
HYDROCURAGE NORD TRAVAUX CENTRE DE CIVRAY AMENAGEMENT LUSIGNAN DIVERS BATIMENTS
ETUDE AMENAGEMENT MONTMORILLON REHABILITATION DU SIEGE ETUDE AMENAGEMENT
MONTMORILLON REHABILITATION DU SIEGE AMENAGT AGENCE CHATELLERAULT DIVERS
BATIMENTS TRAVAUX DU SIEGE AMENAGEMENT LUSIGNAN AMENAGT AGENCE CHATELLERAULT
CENTRE HYDROCURAGE NORD DIVERS BATIMENTS ETUDE AMENAGEMENT MONTMORILLON
REHABILITATION DU SIEGE TRAVAUX CENTRE DE CIVRAY TRAVAUX DU SIEGE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 273 656,85	a 143 981,50	783 000,00	b 783 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 325,60	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
2031	Frais d'études	15 325,60	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 097,53	15 535,58	30 500,00	30 500,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	20 456,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	81 640,73	15 535,58	20 000,00	20 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 156 233,72	128 445,92	743 500,00	743 500,00	0,00
2313	Constructions	2 130 353,54	128 445,92	722 500,00	722 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	287,50	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	25 592,68	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-926 981,50
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201801 (1)
LIBELLE : TRAVAUX CENTRE DE CIVRAY****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		26 140,28	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	26 140,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	26 140,28	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 990 (1)
LIBELLE : TRAVAUX INVEST COMITES LOCAUX****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		41 112 237,73	a 452 813,17	12 592 700,00	b 12 592 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 913 714,63	71 784,50	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 913 714,63	71 784,50	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	209 253,92	1 210,84	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	188 427,24	1 210,84	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	20 826,68	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 989 269,18	379 817,83	12 592 700,00	12 592 700,00	0,00
2313	Constructions	13 798 141,11	71 386,52	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	23 653 038,40	308 431,31	12 592 700,00	12 592 700,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 538 089,67	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 7 611 962,48	d 0,00
13	Subventions d'investissement	7 611 962,48	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	6 476 780,90	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	64 500,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 070 681,58	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-5 433 550,69
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 991 (1)****LIBELLE : MANUFACTURE EAU 2026****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 22 338,75	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	22 338,75	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	22 338,75	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-22 338,75
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					70 804 289,33									
1641 Emprunts en euros (total)					70 804 289,33									
00001479592U	CREDIT FONCIER DE FRANCE (EMPRUNT)			01/06/2013	310 000,00	F		4,240	4,240	EUR	A	P	N	A-1
00001503130	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	31/03/2006		15/09/2006	180 000,00	F		4,040	4,040	EUR	T	P	N	A-1
00020054542	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			30/11/2011	300 000,00	F		4,700	4,700	EUR	T	P	N	A-1
00020054543	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			17/06/2013	480 000,00	F		3,870	3,870	EUR	T	P	N	A-1
00020054545	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	18/06/2010		15/11/2011	30 000,00	F		3,330	3,330	EUR	A	P	N	A-1
00020054546	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	26/09/2009		05/02/2010	35 000,00	F		4,590	4,590	EUR	A	P	N	A-1
00020054554	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	26/01/2015		05/05/2015	54 600,00	F		2,050	2,050	EUR	T	P	N	A-1
00020054556	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	29/01/2013		31/08/2013	125 000,00	F		4,750	4,750	EUR	T	P	N	A-1
00020054557	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	26/04/2014		05/02/2020	250 000,00	F		3,650	3,650	EUR	T	P	N	A-1
00020054559	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	12/07/2017		15/02/2020	2 000 000,00	F		1,150	1,150	EUR	T	C	N	A-1
00020054563	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	26/04/2013		15/07/2014	30 000,00	F		3,550	3,550	EUR	A	P	N	A-1
00020054565	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	31/12/2021		20/02/2022	73 680,00	F		3,830	3,830	EUR	T	P	N	A-1
00020054569 NEW	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	26/10/2022		15/03/2023	3 000 000,00	F		3,180	3,180	EUR	T	P	N	A-1
00020131504	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	31/12/2021		10/03/2022	286 000,00	F		3,550	3,550	EUR	T	P	N	A-1
00038121738	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/06/2008	938 000,00	F		4,520	4,520	EUR	A	P	N	A-1
00047953037	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/01/2020		15/03/2020	60 000,00	F		3,990	3,990	EUR	T	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
00061132525	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	29/02/2008		15/04/2009	170 000,00	F		4,740	4,740	EUR	A	P	N	A-1
00061487163	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	04/04/2008		15/04/2009	85 000,00	F		4,610	4,610	EUR	A	P	N	A-1
00061607987	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			01/06/2008	36 000,00	F		4,610	4,610	EUR	A	C	N	A-1
00061831867	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/11/2008	400 000,00	F		4,790	4,790	EUR	T	P	N	A-1
00062374825	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	16/06/2008		15/01/2020	80 000,00	F		5,070	5,070	EUR	T	P	N	A-1
00069962426	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	31/12/2021		15/02/2022	162 500,00	F		4,080	4,080	EUR	T	P	N	A-1
00069965016	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	31/12/2021		15/02/2022	30 000,00	F		4,080	4,080	EUR	T	P	N	A-1
00073514263	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/01/2020		15/03/2020	50 000,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1
00075747729	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	19/03/2014		15/12/2014	300 310,13	F		4,050	4,050	EUR	A	P	N	A-1
00075751964	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2010	35 000,00	F		3,980	3,980	EUR	A	P	N	A-1
00078325699	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	22/04/2010		15/07/2010	200 000,00	F		4,180	4,180	EUR	M	P	N	A-1
00080252956	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/10/2010		15/10/2020	80 000,00	F		2,920	2,920	EUR	A	P	N	A-1
00080962880	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	10/11/2010		15/02/2012	150 000,00	F		3,320	3,320	EUR	A	P	N	A-1
00084034454	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	09/05/2011		15/10/2011	25 000,00	F		4,320	4,320	EUR	T	P	N	A-1
00084252767	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	17/05/2011		15/06/2012	180 000,00	F		4,680	4,680	EUR	A	P	N	A-1
00086707024	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/05/2012	100 000,00	F		4,350	4,350	EUR	S	P	N	A-1
00095345532	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/06/2014	220 000,00	F		3,670	3,670	EUR	A	P	N	A-1
0019006K C700591	CREDIT FONCIER DE FRANCE (EMPRUNT)	02/05/2012		29/02/2020	1 000 000,00	F		4,710	4,710	EUR	T	C	N	A-1
002694392B C701115	CREDIT FONCIER DE FRANCE (EMPRUNT)			17/04/2015	200 000,00	F		4,480	4,480	EUR	A	P	N	A-1
0033187U	CREDIT FONCIER DE FRANCE (EMPRUNT)			10/07/2015	250 000,00	F		3,150	3,150	EUR	T	P	N	A-1
00409893	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			30/06/2008	1 871 052,63	R	EURIBOR	4,660	4,660	EUR	T	C	N	A-1
00447503	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	03/10/2016		03/01/2017	7 695 912,59	F		3,090	3,090	EUR	T	C	N	A-1

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 22/02/2023

Reçu en préfecture le 22/02/2023

Publié le



ID : 086-200049104-20230208-SAJA_230208_5-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
08087250	BANQUE POPULAIRE VAL FRANCE	01/01/2020		01/01/2020	75 000,00	F		3,200	3,200	EUR	T	P	N	A-1	
08087252	BANQUE POPULAIRE VAL FRANCE	01/01/2020		01/04/2020	70 000,00	F		3,810	3,810	EUR	S	P	N	A-1	
08782486	BANQUE POPULAIRE VAL FRANCE	01/01/2020		03/10/2020	265 625,00	F		0,730	0,730	EUR	T	C	N	A-1	
10000011408	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/07/2014	70 000,00	F		3,530	3,530	EUR	A	P	N	A-1	
10000024232	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	21/08/2013		15/10/2014	19 000,00	F		3,380	3,380	EUR	A	P	N	A-1	
10000094841	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/05/2015	155 000,00	F		1,550	1,550	EUR	M	P	N	A-1	
10000094975	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/01/2020		15/01/2020	100 000,00	F		1,550	1,550	EUR	M	P	N	A-1	
10000126142	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	31/12/2021		15/01/2022	30 000,00	F		1,960	1,960	EUR	M	P	N	A-1	
10000128289	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	09/11/2015		15/05/2016	60 000,00	F		1,960	1,960	EUR	T	P	N	A-1	
10000197460	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	10/11/2016		15/02/2020	170 000,00	F		1,050	1,050	EUR	T	P	N	A-1	
10000198248	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/02/2020	150 000,00	F		1,050	1,050	EUR	T	P	N	A-1	
10000203299	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	17/11/2016		15/03/2020	200 000,00	F		0,960	0,960	EUR	T	C	N	A-1	
10000204338	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/01/2020	533 000,00	F		1,380	1,380	EUR	T	P	N	A-1	
10000658769	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/07/2019	4 000,00	F		2,240	2,240	EUR	A	P	N	A-1	
10001064963	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	31/12/2021		15/03/2022	1 000 000,00	F		0,340	0,340	EUR	T	P	N	A-1	
1131345	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	19/12/2008		01/02/2010	300 000,00	F		4,470	4,470	EUR	A	C	N	A-1	
1237165	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	03/10/2012		01/01/2014	486 750,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1	
1273134	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)			01/09/2015	320 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	T	C	N	A-1	
1304334	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	03/04/2015		01/03/2016	150 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	T	P	N	A-1	

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 22/02/2023

Reçu en préfecture le 22/02/2023

Publié le



ID : 086-200049104-20230208-SAJA_230208_5-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1353604	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	13/11/2012		01/01/2020	1 000 000,00	F		3,950	3,950	EUR	A	P	N	A-1
1353605	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	20/02/2014		01/04/2020	1 500 000,00	F		1,750	1,750	EUR	T	C	N	A-1
1354659	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)			01/03/2020	1 000 000,00	F		1,750	1,750	EUR	T	C	N	A-1
1360552	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	01/01/2020		01/02/2020	276 000,00	F		2,350	2,350	EUR	T	C	N	A-1
1804507	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			02/03/2004	210 000,00	V	EURIBOR	2,350	2,350	EUR	T	P	N	A-1
1804774	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			11/04/2004	253 430,42	F		5,130	5,130	EUR	T	P	N	A-1
1804777	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			30/04/2004	96 363,64	F		4,850	4,850	EUR	T	P	N	A-1
1805162	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			15/02/2005	189 000,00	F		4,670	4,670	EUR	T	P	N	A-1
1805967	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	01/01/2020		01/03/2020	40 000,00	F		3,990	3,990	EUR	T	P	N	A-1
1806007	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			01/01/2007	240 000,00	V		3,940	3,940	EUR	T	P	N	A-1
1806562	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	12/07/2007		21/08/2008	110 000,00	F		4,380	4,380	EUR	T	P	N	A-1
20054539	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	15/07/2016		15/10/2016	457 740,00	F		2,800	2,800	EUR	T	P	N	A-1
20054549	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	29/07/2014		05/09/2016	100 000,00	F		3,340	3,340	EUR	A	P	N	A-1
20054562	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	31/12/2019		05/01/2020	100 000,00	F		4,330	4,330	EUR	M	P	N	A-1
20055002	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	31/12/2021		05/01/2022	164 000,00	F		3,700	3,700	EUR	T	P	N	A-1
20300403	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			16/01/2004	100 000,00	F		4,560	4,560	EUR	T	P	N	A-1
20700368	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	08/01/2008		01/02/2020	90 000,00	F		4,460	4,460	EUR	T	P	N	A-1
36811 00020054551	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	09/10/2009		15/01/2010	30 000,00	F		4,220	4,220	EUR	T	P	N	A-1
36811 00020054552	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	16/02/2010		30/04/2010	250 000,00	F		3,990	3,990	EUR	T	P	N	A-1
3681100020054533	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			15/09/2005	34 000,00	F		4,140	4,140	EUR	T	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
3681100020054555	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	15/07/2010		15/07/2010	120 000,00	F		3,880	3,880	EUR	T	P	N	A-1
3681120054503435	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	25/08/2015		25/11/2015	250 000,00	F		3,700	3,700	EUR	T	P	N	A-1
3681120054503536	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	15/03/2010		15/03/2010	270 000,00	F		5,950	5,950	EUR	A	P	N	A-1
3681120054537	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			15/05/2012	250 000,00	F		4,410	4,410	EUR	A	P	N	A-1
48005207818	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/10/2006	70 000,00	F		3,960	3,960	EUR	T	P	N	A-1
48010200803	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/01/2020		15/01/2020	34 000,00	F		3,840	3,840	EUR	T	P	N	A-1
48011509818	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/04/2020	305 000,00	V		5,000	5,000	EUR	A	P	N	A-1
48011800803	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/05/2004	42 123,00	F		4,600	4,600	EUR	S	P	N	A-1
48012009810	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/07/2005	18 000,00	F		4,640	4,640	EUR	M	P	N	A-1
48012009812	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/01/2005	110 000,00	F		4,640	4,640	EUR	M	P	N	A-1
48013200802	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2004	80 000,00	F		5,040	5,040	EUR	A	C	N	A-1
48014303809	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/11/2020	68 850,00	F		4,760	4,760	EUR	A	P	N	A-1
48014303810	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	07/07/2004		15/07/2020	25 000,00	F		5,050	5,050	EUR	A	P	N	A-1
48020206809	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			01/07/2004	87 000,00	F		4,720	4,720	EUR	T	P	N	A-1
48022209828	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/03/2005	150 000,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1
48022209829	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/03/2005	33 400,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1
48023701810	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/04/2005	60 000,00	F		4,670	4,670	EUR	T	P	N	A-1
5039187	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)			01/07/2015	450 000,00	R	LIVA	2,250	2,250	EUR	A	C	N	A-1
5047824	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	26/08/2014		01/11/2015	270 000,00	R	LIVA	1,000	1,000	EUR	A	C	N	A-1
5047828	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	26/08/2014		01/11/2015	425 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des rembour- sements (6)	Prom d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
5047829	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	26/08/2014		01/11/2015	494 775,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1
5058933	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	31/12/2021		01/11/2022	361 800,00	F		2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1
5062738	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	04/12/2014		01/01/2016	880 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1
5143261	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	14/06/2016		01/09/2019	3 000 000,00	R	LIVA	1,500	1,500	EUR	A	P	N	A-1
5167055	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	29/11/2016		01/04/2018	1 500 000,00	F		1,640	1,640	EUR	T	P	N	A-1
80529593802	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	31/12/2021		15/02/2022	214 000,00	F		4,840	4,840	EUR	T	P	N	A-1
8513609	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			25/12/2008	85 000,00	F		4,810	4,810	EUR	T	P	N	A-1
8520467	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			25/05/2009	89 200,00	F		4,830	4,830	EUR	T	P	N	A-1
8664912	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/07/2010	190 500,00	F		3,580	3,580	EUR	A	P	N	A-1
8757973	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/01/2020	320 000,00	F		3,520	3,520	EUR	T	P	N	A-1
9024320	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	20/02/2012		05/02/2013	330 000,00	F		5,010	5,010	EUR	T	C	N	A-1
9085074	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/01/2013	65 000,00	F		4,460	4,460	EUR	T	P	N	A-1
9654896	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			15/07/2016	300 000,00	F		2,610	2,610	EUR	T	P	N	A-1
9803206	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	30/09/2016		30/12/2016	3 507 793,76	F		3,040	3,040	EUR	T	P	N	A-1
A3309665	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			25/02/2020	100 000,00	R	EURIBOR	2,230	2,230	EUR	T	P	N	A-1
A3309A2T	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			24/03/2020	400 000,00	R		1,930	1,930	EUR	T	P	N	A-1
A33100A6	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	06/05/2010		18/11/2011	400 000,00	F		3,650	3,650	EUR	A	P	N	A-1
A33100GJ - 9802015	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			14/03/2020	150 000,00	V		2,500	2,500	EUR	T	P	N	A-1
A3311039 - CONSOL. 2	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	29/03/2012		01/08/2012	280 000,00	F	EURIBOR	4,390	4,390	EUR	T	P	N	A-1

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 22/02/2023

Reçu en préfecture le 22/02/2023

Publié le



ID : 086-200049104-20230208-SAJA_230208_5-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
A3315001 - ASST	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			15/12/2015	80 000,00	F		2,410	2,410	EUR	T	P	N	A-1	
A331714C	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	20/12/2017		07/05/2018	250 000,00	F	LIVA	0,900	0,900	EUR	T	C	N	A-1	
A332004J	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			25/12/2020	241 837,98	F		3,230	3,230	EUR	A	P	N	A-1	
D0000096	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2007	400 000,00	F		4,010	4,010	EUR	A	P	N	A-1	
D0002751	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/03/2020	1 300 000,00	F		3,840	3,840	EUR	A	P	N	A-1	
D0002797	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/01/2020	476 700,00	F		4,490	4,490	EUR	T	P	N	A-1	
DELIB-2017-12-033	MONDION COMMUNE			01/06/2020	67 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1	
LT030235	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/07/2004	830 000,00	F		2,500	2,500	EUR	A	C	N	A-1	
LT040136	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	15/08/2004		15/08/2004	304 000,00	C	T4M	2,434	2,434	EUR	A	P	N	A-1	
LT040256	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/01/2006	500 000,00	F		2,271	2,271	EUR	A	C	N	A-1	
LT080163	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2020	1 072 122,54	F		5,030	5,030	EUR	A	P	N	A-1	
LT089225	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/09/2020	314 999,99	R		0,610	0,610	EUR	A	P	N	A-1	
LT090547	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/06/2010	350 000,00	R	EURIBOR	1,190	1,190	EUR	T	C	N	A-1	
LT110407	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	21/09/2011		15/12/2013	650 000,00	R	EURIBOR	2,350	2,350	EUR	A	P	N	A-1	
MIN285181EUR	DEXIA (EMPRUNT)	04/11/2008		01/10/2009	260 000,00	R	LEP	3,470	3,470	EUR	T	C	N	A-1	
MIN508435EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/05/2005	100 000,00	F		4,110	4,110	EUR	T	P	N	A-1	
MIN511864EUR	DEXIA (EMPRUNT)	19/05/2008		01/02/2009	270 000,00	F		4,990	4,990	EUR	A	P	N	A-1	
MIN513083EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/03/2009	100 000,00	F		4,760	4,760	EUR	A	P	N	A-1	
MIN513831EUR	SFIL (EMPRUNT)	07/07/2008		01/04/2009	75 000,00	F		5,320	5,320	EUR	A	P	N	A-1	
MIN519532EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/03/2008	120 000,00	F		4,450	4,450	EUR	A	P	N	A-1	
MIN534499EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)	18/12/2017		01/01/2020	3 000 000,00	R		0,460	0,460	EUR	T	C	N	A-1	
MON203646EUR	DEXIA (EMPRUNT)	29/10/2002		01/12/2020	54 000,00	F		5,250	5,250	EUR	A	P	N	A-1	
MON503072EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)	29/11/2007		01/11/2013	15 000,00	F		3,380	3,380	EUR	T	P	N	A-1	
MON505151EUR	DEXIA (EMPRUNT)	28/04/2005		01/10/2005	43 176,00	F		3,900	3,900	EUR	T	P	N	A-1	
MON506220EUR	DEXIA (EMPRUNT)	01/01/2015		01/01/2016	31 000,00	F		2,330	2,330	EUR	A	C	N	A-1	
MON506221EUR	DEXIA (EMPRUNT)	01/01/2014		01/01/2016	500 000,00	F		2,960	2,960	EUR	A	P	N	A-1	
MON507082EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/03/2008	187 000,00	F		4,770	4,770	EUR	A	C	N	A-1	

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 22/02/2023

Reçu en préfecture le 22/02/2023

Publié le



ID : 086-200049104-20230208-SAJA_230208_5-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
MON507431EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/07/2007	153 233,21	F		4,530	4,530	EUR	T	P	N	A-1	
MON509840EUR	DEXIA (EMPRUNT)	28/09/2009		01/01/2010	150 000,00	F		4,770	4,770	EUR	A	C	N	A-1	
MON509847EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/01/2008	90 000,00	F		5,030	5,030	EUR	A	P	N	A-1	
MON509976EUR	SFIL (EMPRUNT)	01/08/2016		01/11/2016	1 226 851,44	F		3,250	3,250	EUR	T	C	N	A-1	
MON510022EUR	SFIL (EMPRUNT)	23/05/2007		01/02/2008	375 000,00	F		4,680	4,680	EUR	A	P	N	A-1	
MON512367EUR	SFIL (EMPRUNT)	02/02/1999		01/02/2000	103 665,33	F		5,080	5,080	EUR	A	P	N	A-1	
MON512996EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/03/2007	140 000,00	F		4,460	4,460	EUR	A	P	N	A-1	
MON513379EUR	SFIL (EMPRUNT)			11/08/2010	500 000,00	F		3,430	3,430	EUR	T	P	N	A-1	
MON513380EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/02/2017	428 957,16	F		4,210	4,210	EUR	A	C	N	A-1	
MON513625EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)			01/10/2013	150 000,00	F		3,610	3,610	EUR	T	P	N	A-1	
MON514541EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/12/2004	55 000,00	F		4,920	4,920	EUR	A	P	N	A-1	
MON514543EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/04/2005	100 000,00	F		4,430	4,430	EUR	T	P	N	A-1	
MON517098EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/12/2004	200 000,00	F		4,760	4,760	EUR	A	P	N	A-1	
MON519372EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/02/2003	89 000,00	F		5,250	5,250	EUR	A	P	N	A-1	
MON519444EUR	DEXIA (EMPRUNT)	22/07/2008		01/03/2009	333 500,00	F		5,310	5,310	EUR	A	P	N	A-1	
MON519533EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/02/2011	62 500,00	F		2,510	2,510	EUR	T	C	N	A-1	
MON520574EUR	SFIL (EMPRUNT)	11/07/2003		01/02/2004	100 000,00	F		4,810	4,810	EUR	T	P	N	A-1	
MON520617EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/11/2005	150 000,00	F		3,530	3,530	EUR	T	P	N	A-1	
MON524769EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/12/2008	75 000,00	V		4,790	4,790	EUR	T	P	N	A-1	
MON529343EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/04/2006	10 000,00	F		3,310	3,310	EUR	A	P	N	A-1	
MON534492EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)	09/12/2014		01/02/2020	1 500 000,00	F		1,980	1,980	EUR	T	C	N	A-1	
MON534493EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)	14/11/2016		01/03/2020	2 000 000,00	F		0,000	0,000	EUR	T	C	N	A-1	
MON534498EUR	DEXIA (EMPRUNT)	21/06/2010		01/02/2020	37 500,00	F		2,770	2,770	EUR	T	P	N	A-1	
MON534523EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/01/2020	36 300,00	F		4,720	4,720	EUR	T	P	N	A-1	
MON534524EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/04/2020	263 800,00	F		3,700	3,700	EUR	A	P	N	A-1	
MON535260EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/01/2020	70 000,00	F		3,790	3,790	EUR	M	P	N	A-1	
MON540659EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)			01/06/2022	3 153 739,51	F		0,800	0,800	EUR	T	C	N	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00											
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					6 778 915,35											
1681 Autres emprunts (total)					6 778 915,35											
090249601	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			30/11/2020	1 323 750,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
090333701	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			31/05/2014	1 149 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
100169502	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			31/05/2015	574 186,10	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
110304402	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	31/12/2021		30/09/2022	547 246,76	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
110413004	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	11/05/2012		31/01/2013	180 800,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
110535602	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	05/11/2012		31/01/2016	394 433,70	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
120019303	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			31/05/2015	294 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
120019304	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	20/07/2012		31/05/2015	115 283,20	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
120137902	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	21/06/2012		08/06/2020	300 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
120439901	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			30/06/2020	163 625,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
120861033	AGENCE DE L EAU ADOUR-GARONNE	19/02/2008		14/11/2009	27 802,60	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
120861033 - 86054000	AGENCE DE L EAU ADOUR-GARONNE	19/02/2008		11/03/2011	11 915,40	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
130123501	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	09/10/2015		31/01/2020	119 541,19	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
130534401	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	22/10/2014		31/01/2017	205 732,02	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
140118001	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	22/10/2014		30/04/2017	611 100,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		
140422801	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	01/01/2020		31/08/2020	170 135,42	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2005040032	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			28/02/2009	130 734,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
2006040012	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	27/10/2006		28/02/2020	459 629,96	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					77 583 204,68									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		42 653 685,35					3 928 250,10	1 041 388,70	0,00	245 165,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		42 653 685,35					3 928 250,10	1 041 388,70	0,00	245 165,63
00001479592U	N	0,00	A-1	125 370,10	5,41	F		4,240	23 035,97	5 389,52	0,00	2 560,99
00001503130	N	0,00	A-1	82 179,37	8,86	F		4,040	8 275,56	3 195,72	0,00	124,41
00020054542	N	0,00	A-1	209 034,42	13,90	F		4,700	10 827,08	9 635,64	0,00	776,31
00020054543	N	0,00	A-1	319 783,64	10,45	F		3,870	22 533,44	12 051,24	0,00	798,86
00020054545	N	0,00	A-1	7 233,10	3,86	F		3,330	2 332,50	240,86	0,00	20,40
00020054546	N	0,00	A-1	6 132,92	1,99	F		4,590	2 997,68	281,50	0,00	129,92
00020054554	N	0,00	A-1	13 276,10	2,33	F		2,050	5 825,11	227,57	0,00	23,34
00020054556	N	0,00	A-1	79 964,56	10,66	F		4,750	6 024,22	3 692,06	0,00	279,81
00020054557	N	0,00	A-1	165 315,14	11,09	F		3,650	11 793,41	5 873,80	0,00	856,10
00020054559	N	0,00	A-1	1 333 333,40	10,12	F		1,150	133 333,32	14 758,33	0,00	1 725,00
00020054563	N	0,00	A-1	8 715,03	2,99	F		3,550	2 804,28	309,38	0,00	96,17
00020054565	N	0,00	A-1	34 344,27	7,14	F		3,830	4 032,22	1 257,94	0,00	129,00
00020054569 NEW	N	0,00	A-1	3 000 000,00	20,00	F		3,180	109 191,84	94 106,48	0,00	3 830,32
00020131504	N	0,00	A-1	142 660,44	6,19	F		3,550	19 872,28	4 801,84	0,00	242,17
00038121738	N	0,00	A-1	156 333,35	3,44	F		4,520	52 111,11	7 066,27	0,00	2 551,71
00047953037	N	0,00	A-1	30 599,33	22,20	F		3,990	1 017,41	1 383,29	0,00	56,58
00061132525	N	0,00	A-1	118 506,48	16,28	F		4,740	5 115,96	5 617,21	0,00	3 807,09
00061487163	N	0,00	A-1	33 905,67	5,99	F		4,610	5 033,85	1 563,05	0,00	942,78
00061607987	N	0,00	A-1	9 000,00	5,41	F		4,610	1 800,00	414,90	0,00	192,69
00061831867	N	0,00	A-1	277 569,89	15,86	F		4,790	12 119,74	13 080,06	0,00	1 589,39
00062374825	N	0,00	A-1	5 594,10	0,04	F		5,070	5 594,10	142,39	0,00	0,00
00069962426	N	0,00	A-1	21 049,08	1,12	F		4,080	13 889,76	648,08	0,00	36,51
00069965016	N	0,00	A-1	3 885,78	1,12	F		4,080	2 564,28	119,65	0,00	6,74
00073514263	N	0,00	A-1	22 502,64	7,20	F		4,300	2 817,23	922,58	0,00	35,27
00075747729	N	0,00	A-1	134 331,55	7,95	F		4,050	16 981,86	5 440,43	0,00	198,03

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
00075751964	N	0,00	A-1	15 441,54	6,99	F		3,980	1 956,23	614,57	0,00	22,36
00078325699	N	0,00	A-1	145 151,22	17,53	F		4,180	5 750,40	5 958,00	0,00	242,79
00080252956	N	0,00	A-1	18 874,93	3,79	F		2,920	6 111,46	551,15	0,00	77,64
00080962880	N	0,00	A-1	79 650,12	8,99	F		3,320	7 738,62	2 644,38	0,00	2 089,03
00084034454	N	0,00	A-1	7 830,86	3,78	F		4,320	1 966,56	306,72	0,00	52,78
00084252767	N	0,00	A-1	124 939,13	14,45	F		4,680	6 517,78	5 847,15	0,00	3 001,98
00086707024	N	0,00	A-1	68 672,21	13,99	F		4,350	3 653,08	2 947,94	0,00	353,54
00095345532	N	0,00	A-1	64 214,57	3,45	F		3,670	20 638,16	2 356,67	0,00	866,26
0019006K C700591	N	0,00	A-1	299 999,86	4,16	F		4,710	66 666,68	13 126,94	0,00	956,76
002694392B C701115	N	0,00	A-1	157 819,57	17,28	F		4,480	6 389,74	7 168,52	0,00	4 847,14
0033187U	N	0,00	A-1	194 313,27	17,52	F		3,150	8 464,86	6 021,54	0,00	1 300,94
00409893	N	0,00	A-1	876 529,16	12,48	R	EURIBOR	4,660	67 425,32	40 215,67	0,00	0,00
00447503	N	0,00	A-1	4 397 664,34	7,99	F		3,090	549 708,04	131 311,20	0,00	29 373,15
08087250	N	0,00	A-1	39 067,57	8,00	F		3,200	3 933,53	1 203,27	0,00	277,95
08087252	N	0,00	A-1	43 106,23	12,25	F		3,810	2 811,52	1 608,82	0,00	375,80
08782486	N	0,00	A-1	166 015,61	3,75	F		0,730	44 270,84	1 090,72	0,00	214,77
10000011408	N	0,00	A-1	32 422,80	5,99	F		3,530	4 946,20	1 144,52	0,00	444,55
10000024232	N	0,00	A-1	8 749,98	5,99	F		3,380	1 339,88	295,75	0,00	52,18
10000094841	N	0,00	A-1	80 276,57	7,36	F		1,550	10 417,19	1 170,49	0,00	45,12
10000094975	N	0,00	A-1	51 790,73	7,04	F		1,550	6 720,81	755,15	0,00	29,11
10000126142	N	0,00	A-1	17 255,53	8,04	F		1,960	1 989,59	320,41	0,00	12,47
10000128289	N	0,00	A-1	35 163,27	8,36	F		1,960	3 966,31	660,17	0,00	76,43
10000197460	N	0,00	A-1	122 688,36	14,12	F		1,050	8 178,73	1 256,10	0,00	150,30
10000198248	N	0,00	A-1	108 299,52	14,12	F		1,050	7 217,92	1 108,52	0,00	132,64
10000203299	N	0,00	A-1	120 000,08	9,20	F		0,960	13 333,32	1 104,00	0,00	42,67
10000204338	N	0,00	A-1	394 491,21	14,04	F		1,380	25 228,51	5 313,80	0,00	1 061,63
10000658769	N	0,00	A-1	555,00	2,53	F		4,590	274,43	12,43	0,00	2,88
10001064963	N	0,00	A-1	885 942,97	13,20	F		0,340	65 480,66	2 928,78	0,00	116,23
1131345	N	0,00	A-1	135 698,31	7,08	F		4,470	16 937,22	6 065,71	0,00	4 851,49
1237165	N	0,00	A-1	228 808,26	5,99	F		3,920	34 565,01	8 969,28	0,00	7 593,19
1273134	N	0,00	A-1	200 000,00	11,99	R	LIVA	1,750	16 000,00	5 565,82	0,00	425,25
1304334	N	0,00	A-1	108 000,00	18,16	R	LIVA	2,000	6 000,00	3 033,96	0,00	235,73
1353604	N	0,00	A-1	470 602,41	6,00	F		3,950	71 038,14	18 588,80	0,00	15 738,95
1353605	N	0,00	A-1	1 362 500,00	27,13	F		1,750	50 000,00	27 660,45	0,00	5 678,39
1354659	N	0,00	A-1	856 250,00	34,16	F		1,750	25 000,00	14 820,31	0,00	1 171,83
1360552	N	0,00	A-1	82 800,00	4,08	F		2,350	18 400,00	4 054,60	0,00	563,82

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1804507	N	0,00	A-1	11 704,25	1,15	V	EURIBOR	0,110	11 704,25	148,59	0,00	0,00
1804774	N	0,00	A-1	24 474,68	1,26	F		5,130	19 453,63	885,29	0,00	55,90
1804777	N	0,00	A-1	9 108,89	1,32	F		4,850	7 242,57	311,39	0,00	14,78
1805162	N	0,00	A-1	27 707,55	2,11	F		4,670	13 532,35	1 059,25	0,00	82,75
1805967	N	0,00	A-1	18 652,29	8,16	F		3,990	1 836,81	699,09	0,00	52,61
1806007	N	0,00	A-1	114 218,67	8,99	V		3,940	10 793,44	4 342,04	0,00	1 007,42
1806562	N	0,00	A-1	40 297,05	5,63	F		4,380	6 627,38	1 657,14	0,00	159,76
20054539	N	0,00	A-1	186 770,78	3,78	F		2,800	47 910,55	4 729,45	0,00	810,02
20054549	N	0,00	A-1	72 171,18	13,67	F		3,340	4 524,11	2 410,52	0,00	721,76
20054562	N	0,00	A-1	33 279,59	4,01	F		4,330	7 788,33	1 287,63	0,00	76,65
20055002	N	0,00	A-1	76 604,90	6,01	F		3,700	11 621,40	2 674,36	0,00	567,71
20300403	N	0,00	A-1	35 124,65	6,03	F		4,560	5 211,15	1 513,41	0,00	280,39
20700368	N	0,00	A-1	2 042,26	0,08	F		4,460	2 042,26	22,77	0,00	0,00
36811 00020054551	N	0,00	A-1	14 665,51	7,99	F		4,220	1 635,20	593,24	0,00	68,74
36811 00020054552	N	0,00	A-1	114 108,24	7,32	F		3,990	13 855,64	4 347,32	0,00	666,68
3681100020054533	N	0,00	A-1	5 927,96	2,44	F		4,140	2 298,08	210,04	0,00	6,26
3681100020054555	N	0,00	A-1	59 271,18	7,53	F		3,880	6 447,10	2 206,66	0,00	0,00
3681120054503435	N	0,00	A-1	179 726,05	11,89	F		3,700	11 250,47	6 494,97	0,00	606,04
3681120054503536	N	0,00	A-1	131 108,37	7,19	F		5,950	15 643,43	7 800,95	0,00	5 438,88
3681120054537	N	0,00	A-1	171 764,09	13,99	F		4,410	9 129,13	7 574,80	0,00	4 482,63
48005207818	N	0,00	A-1	13 125,00	3,78	F		3,960	3 500,00	467,78	0,00	79,41
48010200803	N	0,00	A-1	6 347,31	2,04	F		3,840	2 231,44	211,88	0,00	32,93
48011509818	N	0,00	A-1	67 482,14	4,28	V		5,000	19 156,33	677,72	0,00	344,36
48011800803	N	0,00	A-1	3 135,77	1,36	F		4,600	3 135,77	108,60	0,00	0,00
48012009810	N	0,00	A-1	3 258,82	2,52	F		4,640	1 258,21	124,67	0,00	3,87
48012009812	N	0,00	A-1	16 113,43	1,99	F		4,640	7 869,27	581,73	0,00	15,94
48013200802	N	0,00	A-1	6 132,35	1,94	F		5,040	6 132,35	309,07	0,00	0,00
48014303809	N	0,00	A-1	5 167,07	1,87	F		4,760	5 167,07	245,95	0,00	0,00
48014303810	N	0,00	A-1	3 743,48	2,53	F		5,050	1 825,53	189,04	0,00	44,39
48020206809	N	0,00	A-1	9 713,61	1,48	F		4,720	6 399,00	346,32	0,00	38,68
48022209828	N	0,00	A-1	59 095,33	7,19	F		4,300	7 398,38	2 422,86	0,00	92,62
48022209829	N	0,00	A-1	13 158,08	7,19	F		4,300	1 647,41	539,47	0,00	20,62
48023701810	N	0,00	A-1	9 839,66	2,27	F		4,670	4 246,37	385,87	0,00	54,42
5039187	N	0,00	A-1	306 000,00	16,99	R	LIVA	1,750	18 000,00	6 885,00	0,00	3 222,00
5047824	N	0,00	A-1	183 600,00	17,99	R	LIVA	1,750	10 800,00	5 508,00	0,00	495,60
5047828	N	0,00	A-1	255 000,00	12,99	R	LIVA	1,750	21 250,00	7 650,00	0,00	1 110,96

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
5047829	N	0,00	A-1	296 865,00	12,99	R	LIVA	1,750	24 738,75	8 905,95	0,00	1 293,36
5058933	N	0,00	A-1	289 440,00	32,83	F		2,000	9 045,00	8 683,20	0,00	804,19
5062738	N	0,00	A-1	633 600,00	18,99	R	LIVA	1,750	35 200,00	5 990,88	0,00	17 305,40
5143261	N	0,00	A-1	2 600 000,00	26,66	R	LIVA	1,500	100 000,00	39 000,00	0,00	12 395,83
5167055	N	0,00	A-1	1 259 876,57	19,99	F		1,640	52 960,07	20 213,49	0,00	4 863,56
80529593802	N	0,00	A-1	12 272,98	0,12	F		4,840	12 272,98	298,20	0,00	0,00
8513609	N	0,00	A-1	7 752,84	0,97	F		4,810	7 752,84	234,36	0,00	0,00
8520467	N	0,00	A-1	37 465,97	6,39	F		4,830	5 265,42	1 715,18	0,00	151,21
8664912	N	0,00	A-1	46 532,48	3,50	F		3,580	14 968,56	1 665,86	0,00	549,30
8757973	N	0,00	A-1	206 680,87	13,01	F		3,520	12 184,81	7 115,51	0,00	1 616,48
9024320	N	0,00	A-1	198 000,00	14,99	F		5,010	13 200,00	9 671,81	0,00	1 414,49
9085074	N	0,00	A-1	26 608,02	5,01	F		4,460	4 860,32	1 106,17	0,00	229,01
9654896	N	0,00	A-1	239 678,11	18,53	F		2,610	10 219,40	6 156,12	0,00	1 247,68
9803206	N	0,00	A-1	2 629 804,47	13,99	F		3,040	156 551,05	78 172,63	0,00	0,00
A3309665	N	0,00	A-1	53 918,43	11,15	R	EURIBOR	0,840	4 060,35	443,85	0,00	41,06
A3309A2T	N	0,00	A-1	231 861,12	13,22	R		1,930	15 846,69	1 089,03	0,00	17,35
A33100A6	N	0,00	A-1	98 060,68	2,99	F		3,650	31 522,34	3 579,23	0,00	283,34
A33100GJ - 9802015	N	0,00	A-1	90 386,64	13,20	V		2,500	5 920,21	1 992,79	0,00	84,84
A3311039 - CONSOL. 2	N	0,00	A-1	197 703,35	14,58	F	EURIBOR	4,390	9 987,59	8 516,25	0,00	1 350,56
A3315001 - ASST	N	0,00	A-1	62 203,56	17,95	F		2,410	2 795,59	1 473,97	0,00	59,66
A331714C	N	0,00	A-1	170 833,32	10,18	F	LIVA	0,900	16 666,68	2 382,39	0,00	204,27
A332004J	N	0,00	A-1	64 593,48	4,98	F		3,230	14 620,46	1 982,47	0,00	20,98
D0000096	N	0,00	A-1	61 860,00	1,94	F		4,000	30 240,00	0,00	0,00	0,00
D0002751	N	0,00	A-1	194 000,00	2,20	F		3,840	95 000,00	7 553,07	0,00	3 059,76
D0002797	N	0,00	A-1	52 875,06	1,04	F		4,490	42 060,30	1 691,19	0,00	102,28
DELIB-2017-12-033	N	0,00	A-1	26 800,00	4,41	F		0,000	6 700,00	0,00	0,00	0,00
LT030235	N	0,00	A-1	314 820,00	11,52	F		2,500	28 620,00	0,00	0,00	0,00
LT040136	N	0,00	A-1	23 210,00	221,61	C	T4M	2,434	23 210,00	0,00	0,00	0,00
LT040256	N	0,00	A-1	75 000,00	3,03	F		0,000	25 000,00	0,00	0,00	0,00
LT080163	N	0,00	A-1	575 573,58	13,95	F		5,030	49 492,00	29 353,45	0,00	1 120,96
LT089225	N	0,00	A-1	186 666,62	16,70	R		0,610	11 666,67	2 441,44	0,00	669,41
LT090547	N	0,00	A-1	202 950,00	17,44	R	EURIBOR	0,139	11 764,00	273,65	0,00	10,98
LT110407	N	0,00	A-1	396 322,65	10,95	R	EURIBOR	2,350	32 157,28	8 520,56	0,00	323,12
MIN285181EUR	N	0,00	A-1	30 333,51	0,99	R	LEP	2,250	17 333,32	806,75	0,00	73,32
MIN508435EUR	N	0,00	A-1	15 735,02	2,32	F		4,110	6 815,11	542,57	0,00	60,08
MIN511864EUR	N	0,00	A-1	183 514,58	16,08	F		4,990	7 763,43	9 157,38	0,00	8 014,79

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MIN513083EUR	N	0,00	A-1	8 706,41	1,15	F		4,760	8 706,41	414,46	0,00	0,00
MIN513831EUR	N	0,00	A-1	6 745,35	0,99	F		5,320	6 745,35	358,79	0,00	0,00
MIN519532EUR	N	0,00	A-1	76 131,57	15,15	F		4,450	3 676,71	3 387,85	0,00	2 677,91
MIN534499EUR	N	0,00	A-1	2 362 500,00	15,00	R		0,470	150 000,00	17 904,56	0,00	2 570,80
MON203646EUR	N	0,00	A-1	16 889,12	5,92	F		5,250	3 041,29	886,68	0,00	58,57
MON503072EUR	N	0,00	A-1	6 658,07	5,83	F		3,380	1 067,36	211,60	0,00	30,97
MON505151EUR	N	0,00	A-1	8 096,30	2,74	F		3,900	2 844,58	274,50	0,00	50,63
MON506220EUR	N	0,00	A-1	16 533,33	7,99	F		2,330	2 066,67	385,23	0,00	336,13
MON506221EUR	N	0,00	A-1	388 289,14	16,99	F		2,960	17 903,28	11 493,36	0,00	10 932,97
MON507082EUR	N	0,00	A-1	44 999,92	4,99	F		4,770	8 999,99	2 146,50	0,00	1 426,23
MON507431EUR	N	0,00	A-1	36 593,70	1,99	F		3,000	10 694,48	1 477,72	0,00	290,05
MON509840EUR	N	0,00	A-1	50 541,34	6,99	F		4,770	7 220,19	2 410,82	0,00	2 060,68
MON509847EUR	N	0,00	A-1	58 781,12	14,99	F		5,030	2 717,91	2 956,69	0,00	2 812,15
MON509976EUR	N	0,00	A-1	747 612,69	9,83	F		3,250	76 678,20	23 362,90	0,00	3 573,66
MON510022EUR	N	0,00	A-1	244 825,39	15,07	F		4,520	11 621,77	11 457,83	0,00	9 974,12
MON512367EUR	N	0,00	A-1	39 263,56	7,07	F		5,080	4 810,61	1 994,59	0,00	1 599,50
MON512996EUR	N	0,00	A-1	37 705,16	3,99	F		4,460	8 818,59	1 681,65	0,00	1 070,04
MON513379EUR	N	0,00	A-1	234 935,61	7,60	F		3,430	26 936,47	7 714,29	0,00	574,71
MON513380EUR	N	0,00	A-1	185 749,90	7,08	F		4,210	47 916,08	9 724,13	0,00	7 617,24
MON513625EUR	N	0,00	A-1	67 207,28	5,74	F		3,610	10 712,60	2 282,05	0,00	504,15
MON514541EUR	N	0,00	A-1	29 114,29	11,90	F		4,910	2 057,89	1 432,42	0,00	107,23
MON514543EUR	N	0,00	A-1	40 956,13	7,24	F		4,430	4 902,05	1 733,67	0,00	394,86
MON517098EUR	N	0,00	A-1	15 009,21	0,98	F		4,760	15 009,21	714,35	0,00	0,00
MON519372EUR	N	0,00	A-1	26 798,55	5,07	F		5,250	4 825,70	1 406,92	0,00	1 054,23
MON519444EUR	N	0,00	A-1	132 888,87	6,15	F		5,310	19 385,15	7 056,40	0,00	5 005,80
MON519533EUR	N	0,00	A-1	28 796,73	8,08	F		2,510	3 292,36	691,96	0,00	104,92
MON520574EUR	N	0,00	A-1	7 582,87	1,07	F		4,810	7 582,87	229,34	0,00	0,00
MON520617EUR	N	0,00	A-1	61 173,40	7,82	F		3,530	6 989,09	2 067,59	0,00	313,47
MON524769EUR	N	0,00	A-1	29 249,00	5,91	V		4,790	4 529,04	1 320,48	0,00	0,00
MON529343EUR	N	0,00	A-1	1 935,47	3,24	F		3,560	622,73	68,90	0,00	34,91
MON534492EUR	N	0,00	A-1	725 000,00	7,08	F		1,980	100 000,00	13 612,50	0,00	2 028,13
MON534493EUR	N	0,00	A-1	1 200 000,08	9,16	F		0,000	133 333,32	9 085,00	0,00	678,82
MON534498EUR	N	0,00	A-1	17 024,09	7,08	F		2,770	1 997,47	450,93	0,00	68,22
MON534523EUR	N	0,00	A-1	2 061,87	0,00	F		4,720	2 061,87	48,86	0,00	0,00
MON534524EUR	N	0,00	A-1	145 768,27	13,25	F		3,700	8 933,91	5 393,43	0,00	3 783,09
MON535260EUR	N	0,00	A-1	32 826,24	6,00	F		3,790	4 966,96	1 158,44	0,00	85,06

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON540659EUR	N	0,00	A-1	3 093 090,67	12,30	F		0,800	242 595,36	24 016,94	0,00	1 836,99
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 912 060,67					424 940,54	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 912 060,67					424 940,54	0,00	0,00	0,00
090249601	N	0,00	A-1	414 775,00	6,91	F		0,000	88 250,00	0,00	0,00	0,00
090333701	N	0,00	A-1	375 340,00	9,99	F		0,000	76 600,00	0,00	0,00	0,00
100169502	N	0,00	A-1	326 761,10	9,99	F		0,000	32 676,11	0,00	0,00	0,00
110304402	N	0,00	A-1	272 236,05	9,75	F		0,000	30 248,45	0,00	0,00	0,00
110413004	N	0,00	A-1	82 554,79	8,08	F		0,000	10 319,35	0,00	0,00	0,00
110535602	N	0,00	A-1	215 177,54	8,08	F		0,000	23 908,62	0,00	0,00	0,00
120019303	N	0,00	A-1	169 431,11	10,41	F		0,000	16 943,11	0,00	0,00	0,00
120019304	N	0,00	A-1	53 798,80	6,99	F		0,000	7 685,55	0,00	0,00	0,00
120137902	N	0,00	A-1	151 466,69	8,43	F		0,000	18 933,33	0,00	0,00	0,00
120439901	N	0,00	A-1	112 792,18	11,49	F		0,000	10 253,83	0,00	0,00	0,00
120861033	N	0,00	A-1	1 853,60	0,99	F		0,000	1 853,60	0,00	0,00	0,00
120861033 - 86054000	N	0,00	A-1	2 383,08	2,99	F		0,000	794,36	0,00	0,00	0,00
130123501	N	0,00	A-1	69 076,61	9,08	F		0,000	7 675,18	0,00	0,00	0,00
130534401	N	0,00	A-1	128 474,67	9,99	F		0,000	12 847,47	0,00	0,00	0,00
140118001	N	0,00	A-1	359 936,27	10,99	F		0,000	35 993,62	0,00	0,00	0,00
140422801	N	0,00	A-1	106 003,62	10,66	F		0,000	10 600,36	0,00	0,00	0,00
2005040032	N	0,00	A-1	8 715,60	0,99	F		0,000	8 715,60	0,00	0,00	0,00
2006040012	N	0,00	A-1	61 283,96	2,08	F		0,000	30 642,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
Total général		0,00		45 565 746,02					4 353 190,64	1 041 388,70	0,00	245 165,63

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	188	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	45 565 746,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAIN	30	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	15	
L	agencements, aménagements de batiments	15	
L	agencements, aménagements de batiments	30	
L	AUTRE	5	
L	AUTRE	15	
L	AUTRE	30	
L	AUTRE	40	
L	AUTRE	60	
L	Autres	5	
L	Autres	10	
L	Autres	30	
L	Autres	40	
L	Autres	60	
L	Autres constructions	10	
L	Autres constructions	12	
L	Autres constructions	20	
L	Autres constructions	40	
L	Autres constructions	50	
L	Autres constructions	60	
L	BATIMENTS	30	
L	BATIMENTS	40	
L	Bâtiments	10	
L	Bâtiments	15	
L	Bâtiments	20	
L	Bâtiments	40	
L	Bâtiments	50	
L	CANALISATIONS	40	
L	Frais d'étude	5	
L	Frais d'étude	20	
L	Frais d'étude	40	
L	Logiciels	2	
L	Logiciels	5	
L	Matériel industriel (autre)	5	
L	Matériel industriel (autre)	10	
L	Matériel industriel (autre)	30	
L	Matériel industriel (coupe tube , fusée)	7	
L	matériel Industriel (tondeuse, Débroussailleuse)	5	
L	Matériel spécifique d'exploitation-Service d'asst	5	
L	Matériel spécifique d'exploitation-Service d'asst	40	
L	Matériels d'exploitation	10	
L	Matériels d'exploitation	15	
L	matériels de bureau informatique	4	
L	matériels de bureau informatique	10	
L	matériels de bureau téléphonie	5	



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériels électroniques	5	
L	Matériels informatiques	2	
L	MATERIELS SPECIFIQUES	10	
L	MATERIELS SPECIFIQUES	40	
L	Mobilier	10	
L	Mobilier de bureau	10	
L	RESEAU	15	
L	RESEAU	50	
L	RESEAU	50	
L	RESEAUX	30	
L	RESEAUX	50	
L	Terrains et gisements	30	
L	véhicules	5	
L	véhicules	8	
L	véhicules	8	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	32 500,00		529 885,90	562 385,90	80 000,00	482 385,90
Provision pour créances de plus de 48 mois	32 500,00	20/06/2017	529 885,90	562 385,90	80 000,00	482 385,90
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	32 500,00		529 885,90	562 385,90	80 000,00	482 385,90

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Dépréciations des comptes de clients	Provision pour créances de plus de 48 mois	562 385,90	3	529 885,90	482 385,90	-449 885,90

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		7 554 833,62	I 7 554 833,62
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 450 000,00	4 450 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 025 000,00	4 025 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	425 000,00	425 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 104 833,62	3 104 833,62
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 100 000,00	3 100 000,00
020	Dépenses imprévues	4 833,62	4 833,62

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 554 833,62	1 280 523,75	4 867 942,63	13 703 300,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		21 246 500,00	III 21 246 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		21 246 500,00	21 246 500,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	101 000,00	101 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 000,00	15 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	144,00	144,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 700,00	1 700,00
28131	Bâtiments	547 000,00	547 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	21 000,00	21 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	447,00	447,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 564 000,00	1 564 000,00
28154	Matériel industriel	34 529,00	34 529,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	185 000,00	185 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	66 000,00	66 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	40 000,00	40 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	1 830 000,00	1 830 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	4 272 680,00	4 272 680,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	22 000,00	22 000,00
28182	Matériel de transport	119 000,00	119 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	13 000,00	13 000,00
28184	Mobilier	12 700,00	12 700,00
28188	Autres	1 300,00	1 300,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	12 400 000,00	12 400 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	21 246 500,00	7 611 962,48	0,00	0,00	28 858 462,48

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 13 703 300,00
Ressources propres disponibles	IV 28 858 462,48
Solde	V = IV – II (6) 15 155 162,48

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 22/02/2023
Reçu en préfecture le 22/02/2023
Publié le 
ID : 086-200049104-20230208-SAJA_230208__5-DE

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	5 725 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	5 725 000,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	25 211 140,82
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	22,71

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
990-Trx2020Invt	10 504 182,47	0,00	10 504 182,47	9 032 307,32	879 700,00	592 175,15
990-Trx2021Invt	12 850 000,00	0,00	12 850 000,00	4 129 675,15	2 614 750,00	6 105 574,85
990-Trx2022Invt	9 470 000,00	0,00	9 470 000,00	2 393 520,06	4 785 050,00	2 291 429,94
990-Trx2023Invt	10 098 200,00	0,00	10 098 200,00	0,00	4 313 200,00	5 785 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		45,00	0,00	45,00	41,00	0,00	41,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	14,00	0,00	14,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		47,00	0,00	47,00	43,00	0,00	43,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - BP - 2023

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 22/02/2023

Reçu en préfecture le 22/02/2023

Publié le

ID : 086-200049104-20230208-SAJA_230208__5-DE

The logo consists of the text 'S210' in a stylized blue font, with a blue checkmark to its right.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	3-1	
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	TECH		0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	3-a°	
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 103

Nombre de membres présents : 62

Nombre de suffrages exprimés : 76

VOTES :

Pour : 65

Contre : 5

Abstentions : 6

Date de convocation : 02/02/2023

Présenté par (1) Le Président,
A Fontaine le comte le 08/02/2023
(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Fontaine le comte, le 08/02/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Adrien Pagé (suppléant)	
Alain Guillon	
Alain Picard	
Antoine Braguier	
Bernard Ayrault	
Bernard Germaneau	
Bernard Héneau	
Bernard Jamain	
Bernard Rousseau a donné pouvoir à Claude Daviaud	
Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Edouard Renaud	
Bruno Verdier (suppléant) et Jacques Vivier.	
Claude Daviaud	
Claude Godillon	
Claude Sergent	
Dominique Pierre	
Edouard Renaud	
Evelyne Azihari a donné pouvoir à Philippe Patey	
Francis Gargouil	
Francis Souriau (suppléant)	
François Bock (suppléant)	
François Péan	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Frédy Poirier	
Frédéric Léonet	
Gilbert Jaladeau	
Gilles Multeau	
Guy Sauvaitre (suppléant)	
Gérard Lefèvre	
Henri Colin a donné pouvoir à Odile Landreau	
Henri Renaudeau	
Isabelle Bayart a donné pouvoir à Joël Métivier	
Isabelle Mopin	
Jacky Quintard	
Jacques Bouloux	
Jacques Sabourin	
Jean Bujault	
Jean-Claude Biarnais	
Jean-Guy Valette	
Jean-Philippe Berjonneau	
Jean-Philippe Boyard	
Jean-Pierre Bernard	
Jean-Pierre Binard	
Jean-Pierre Jager	
Joël Cogné a donné pouvoir à Thierry Triphose	
Joël Doret a donné pouvoir à Bernard Héneau Kevin Gomez a donné pouvoir à Jacques Sabourin	
Joël Métivier	
Laurence Rabussier a donné pouvoir à Michel Fresneau	
Laurent Lucaud a donné pouvoir à Rémy Coopman	
Laurent Pain	
Michel Bugnet	
Michel Fresneau	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Michel Godet	
Michel Mallet	
Michel Servain	
Michelle Boutillet	
Monique Vivion a donné pouvoir à Jean-Pierre Jager	
Nathalie Bassereau	
Odile Landreau	
Pascal Brault	
Patrick Charrier	
Patrick Touloumet a donné pouvoir à Laurent Pain	
Philippe Bellin a donné pouvoir à Roland Latu	
Philippe Moigner	
Philippe Patey	
Pierre Baraudon	
Pierre Ledoux	
Roland Latu	
Romain Mignot	
Rémy Coopman	
Séverine Saint-Pé a donné pouvoir à Dominique Pierre	
Thierry Triphose	
Werner Kervarec (suppléant)	
William Boiron	
Xavier Robin	
Yannick Quintard	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/02/2023, et de la publication le 21/02/2023
A Fontaine le comte, le 08/02/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le comité syndical réuni(e) en session Ordinaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST
BP 2023

IV - ANNEXES

IV

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
ADHERE LA COMMUNE
- ETAT DES CONCOURS AUX ASSOCIATIONS

C3

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
SPANC	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	01/01/2010	11/12/2009		ANC	X
Service Assainissement Non Collectif						
Dépenses			Recettes			
011	Charges à caractère général	494 800,00		70	Controles nelles installations+ existant	702 060,00
012	Charges de personnel	375 000,00		70	Diagnostic vente	181 440,00
65	Reversement subvention AELB	105 000,00		74	Subvention réhabilitation	105 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00				
68	Dotations aux amortissements	6 700,00				
	Total	988 500,00			Total	988 500,00

BUDGET PRIMITIF 2023
BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT

DONNEES SYNTHETIQUES
RELATIVES A LA SITUATION FINANCIERE
(EXPRIMEES EN EUROS HT)

I - DEPENSES D'EXPLOITATION / DEPENSES REELLES

Dépenses réelles :

Dépenses totales - Dotation amortissements - 675 Valeur comptable éléments actifs cédés -
023 Autofinancement

$$61\ 162\ 000 - 8\ 846\ 500 - 61\ 537,52 - 12\ 400\ 000$$

=

39 853 962,48€

Dépenses d'exploitation :

Dépenses réelles – Intérêts - Transferts (versement COS) Article 6287

$$39\ 853\ 962,48 - 1\ 275\ 000 - (159\ 000 * 38/100 = 60\ 420)$$

=

38 518 542,48€

$$R1 = \frac{38\ 518\ 542,48}{39\ 853\ 962,48} = 96,65\%$$

.../...

II - PRODUITS DE L'EXPLOITATION / RECETTES REELLESRecettes réelles (Recettes Totales - 042 opération d'ordre - 002 Reprises des excédents) :

61 162 000 – 3 650 000 - 32 300 859,18

25 211 140,82€

Produits de l'exploitation : Art 70 (24 856 140,82€)

24 856 140,82€

$$R2 = \frac{24\,856\,140,82}{25\,211\,140,82} = 98,59\%$$

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

17 658 037,52€

Recettes réelles avec reprise excédents: 57 512 000,00€

Dépenses réelles avec autofinancement : - 52 253 962,52€

Autofinancement : + 12 400 000,00€

III - TRANSFERTS RECUS/ RECETTES REELLESTransferts reçus : sans objet pas de transfert reçus

R3 = 0

IV - EMPRUNTS / DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUTDépenses d'équipement brut 2023+ Restes à réaliser (20-21-23)

15 947 223,75 €

Emprunts : 0 €

$$R4 = \frac{15\,947\,223,75}{0}$$

V - ENCOURS DE LA DETTE

Périmètre au 01/01/2021 (Actualisé)		47 026 293,80€
-Capital remboursé en 2022	1641	- 3 958 293,42€
-Capital remboursé en 2022	1681	- 502 254,38€
-Refinancement de la dette	166 dépenses	- 3 153 739,51€
Total Capital	16	- 7 614 287,31€
-Refinancement de la dette	166 recettes	+ 3 153 739,51€
Périmètre 2022		42 565 746,00€
1 Nel emprunt 2022 - Travaux CL		3 000 000,00€
Périmètre au 01/01/2023		45 565 746,00€

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST**Etat de l'endettement annuel (avec emprunts sur créances)**

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change		Total versement	Capital restant
2022	50 206 466,41	7 640 720,42	1 084 545,46	113 939,25	(+)	0,00	8 839 205,13	45 565 746,00
2023	45 565 746,00	4 353 190,64	1 041 388,70	0,00	(+)	0,00	5 394 579,34	41 212 555,36
2024	41 212 555,36	4 214 975,47	929 346,55	0,00	(-)	0,00	5 144 322,02	36 997 638,91
Sous-total		16 208 886,53	3 055 280,71	113 939,25			19 378 106,49	
Total		16 208 886,53	3 055 280,71	113 939,25			19 378 106,49	

**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »
Réunion du 8 février 2023**

L'an deux-mille-vingt-trois, le huit février, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis au Complexe des Châtaigners à Fontaine-le-Comte (Vienne), 12, rue du Stade, sur convocation du Président, Monsieur Rémy Coopman.

Date de la convocation : 2 février 2023

Nombre de membres composant le Comité syndical : 103

Nombre de membres présents : 62

Nombre de membres ayant donné un pouvoir : 14

Nombre de votants : 76 (74%)

Président de séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de séance : Monsieur Henri Renaudeau

Délibération n°6

Objet : Mise à jour des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement

Etaient présents (62) : Bernard Ayrault, Pierre Baraudon, Nathalie Bassereau, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Pierre Bernard, Jean-Claude Biarnais, Jean-Pierre Binard, François Bock (suppléant), William Boiron, Jacques Bouloux, Michelle Boutillet, Jean-Philippe Boyard, Antoine Braguier, Pascal Brault, Michel Bugnet, Jean Bujault, Patrick Charrier, Rémy Coopman, Claude Daviaud, Michel Fresneau, Francis Gargouil, Bernard Germaneau, Michel Godet, Claude Godillon, Alain Guillon, Bernard Héneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Werner Kervarec (suppléant), Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Gérard Lefèvre, Frédéric Léonet, Michel Mallet, Joël Métivier, Romain Mignot, Philippe Moigner, Isabelle Mopin, Gilles Multeau, Adrien Pagé (suppléant), Laurent Pain, Philippe Patey, François Péan, Alain Picard, Dominique Pierre, Frédy Poirier, Jacky Quintard, Yannick Quintard, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Xavier Robin, Jacques Sabourin, Guy Sauvaitre (suppléant), Claude Sergent, Michel Servain, Francis Souriau (suppléant), Thierry Triphose, Jean-Guy Valette, Bruno Verdier (suppléant) et Jacques Vivier.

Absents ayant donné pouvoir (14) :

Evelyne Azihari a donné pouvoir à Philippe Patey

Isabelle Bayart a donné pouvoir à Joël Métivier

Philippe Bellin a donné pouvoir à Roland Latu

Joël Cogné a donné pouvoir à Thierry Triphose

Henri Colin a donné pouvoir à Odile Landreau

Joël Doret a donné pouvoir à Bernard Héneau

Kevin Gomez a donné pouvoir à Jacques Sabourin

Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Edouard Renaud

Laurent Lucaud a donné pouvoir à Rémy Coopman

Laurence Rabussier a donné pouvoir à Michel Fresneau

Bernard Rousseau a donné pouvoir à Claude Daviaud
 Séverine Saint-Pé a donné pouvoir à Dominique Pierre
 Patrick Touloumet a donné pouvoir à Laurent Pain
 Monique Vivion a donné pouvoir à Jean-Pierre Jager

Absents excusés (47) :

François Audoux, Evelyne Azihari, Jean-Marie Barré, Isabelle Bayart, Philippe Bellin, Alain Besnault, Laurent Blin, Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Dominique Cadu, Didier Carjat, Christian Chaplain, Vincent Chenu, Joël Cogné, Henri Colin, Dominique Dabadie, Fabrice Dinais, Joël Doret, Michel Droin, Michel Dromard, Laurent Duffault, Jean-Jacques Dussoul, Kévin Gomez, Louis-Marie Grollier, Pascale Guittet, Bruno Lefebvre, Laurent Lucaud, Claude Marchaisseau, Anthony Maugé, Françoise Micault, Jean-Louis Michel, Thierry Mirebeau, Jean-Paul Moine, Olivier Pin, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Nicolas Réveillault, Bernard Rousseau, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Valérie Simon, Emmanuel Soulas, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Jean-Charles Varescon, Eric Viaud et Monique Vivion



En application de l'article L. 2311-3 du code général des collectivités territoriales, la procédure des Autorisations de Programme - Crédits de Paiement (AP - CP) a pour objet de limiter les inscriptions faites au budget aux seuls crédits qui concernent l'exercice.

L'Autorisation de Programme représente le montant maximum des crédits ouverts pouvant être engagés au titre des dépenses considérées.

Pour l'exécution de ces dépenses, la consommation des crédits se réfère aux Crédits de Paiement ouverts pour l'exercice.

L'équilibre des budgets 2023 s'apprécie par rapport aux seuls Crédits de Paiement.

1) Création de nouvelles Autorisations de Programme 2023

A l'occasion du vote des budgets primitifs 2023, il vous est proposé de voter la création des nouvelles Autorisation de Programme suivantes :

- **Sur le budget Eau :**

Travaux des comités locaux - Programme 2023 - Op°. N°990			
Montant AP	18 422 000€ (sur 3 ans)		
	CP 2023	2024	2025
CP inscrits	10 676 250,00 €	7 195 750,00 €	550 000,00 €
Restes à réaliser			
Mandaté			
Nouvel échéancier	10 676 250,00 €	7 195 750,00 €	550 000,00 €

- **Sur le budget Assainissement :**

Travaux des comités locaux - Programme 2023- Op°.N°990		
Montant AP	10 098 200€ (Sur 2 ans)	
	CP 2023	2024
CP inscrits	4 313 200,00 €	5 785 000,00 €
Restes à réaliser		
Mandaté		
Nouvel échéancier	4 313 200,00 €	5 785 000,00 €

2) Révision des Autorisations de Programme

A l'occasion du vote des budgets primitifs 2023, il vous est proposé de voter la révision des AP suivantes :

- **Sur le budget Eau :**

Travaux des comités locaux - Programme 2022 - Op°. N°990			
Montant AP	16 350 000 € (sur 3 ans)		
	Réalisé 2022	CP 2023	2024
CP inscrits		5 860 010,00 €	6 344 163,25 €
Restes à réaliser			
Mandaté	4 145 826,75 €		
Nouvel échéancier	4 145 826,75 €	5 860 010,00 €	6 344 163,25 €

Travaux des comités locaux - Programme 2021 - Op°. N°990				
Montant AP	16 210 000 € (sur 4 ans)			
	2021	Réalisé 2022	CP 2023	2024
CP inscrits			1 891 000,00 €	1 291 019,20 €
Restes à réaliser				
Mandaté	4 483 461,29 €	8 544 519,51 €		
Nouvel échéancier	4 483 461,29 €	8 544 519,51 €	1 891 000,00 €	1 291 019,20 €

Travaux des comités locaux - Programme 2020 - Op°. N°990				
Montant AP	15 705 215,99 € (sur 5 ans)			
	2020-2021	Réalisé 2022	CP 2023	2024
CP inscrits			1 343 450,00 €	1 396 880,36 €
Restes à réaliser				
Mandaté	11 203 415,99 €	1 761 469,64 €		
Nouvel échéancier	11 203 415,99 €	1 761 469,64 €	1 343 450,00 €	1 396 880,36 €

Travaux des comités locaux - Programme 2019 - Op°. N°990				
Montant AP	12 745 599,14 € (sur 6 ans)			
	2019-2021	Réalisé 2022	CP 2023	2024
CP inscrits			336 300,00 €	105 896,04 €
Restes à réaliser				
Mandaté	10 070 099,14 €	2 233 303,96 €		
Nouvel échéancier	10 070 099,14 €	2 233 303,96 €	336 300,00 €	105 896,04 €

Travaux des comités locaux - Programme 2018 - Op°. N°990				
Montant AP	11 291 671,28€ (sur 7 ans)			
	2018-2021	Réalisé 2022	CP 2023	2024
CP inscrits			219 000,00 €	373 965,05 €
Restes à réaliser				
Mandaté	10 504 671,28 €	194 034,95 €		
Nouvel échéancier	10 504 671,28 €	194 034,95 €	219 000,00 €	373 965,05 €

- Sur le budget assainissement :

Travaux des comités locaux - Programme 2022 - Op°. N°990			
Montant AP	9 470 000€ (Sur 3 ans)		
	2022	CP 2023	2024
CP inscrits		4 785 050,00 €	2 291 429,94 €
Restes à réaliser			
Mandaté	2 393 520,06 €		
Nouvel échéancier	2 393 520,06 €	4 785 050,00 €	2 291 429,94 €

Travaux des comités locaux - Programme 2021 - Op°. N°990				
Montant AP	12 850 000€ (Sur 4 ans)			
	2021	2022	CP 2023	2024
CP inscrits			2 614 750,00 €	6 105 574,85 €
Restes à réaliser				
Mandaté	1 736 155,09 €	2 393 520,06 €		
Nouvel échéancier	1 736 155,09 €	2 393 520,06 €	2 614 750,00 €	6 105 574,85 €

Travaux des comités locaux - Programme 2020 - Op°. N°990				
Montant AP	10 504 182,47€ (Sur 5 ans)			
	2020-2021	2022	CP 2023	2024
CP inscrits			879 700,00 €	592 175,15 €
Restes à réaliser				
Mandaté	6 963 282,47 €	2 069 024,85 €		
Nouvel échéancier	6 963 282,47 €	2 069 024,85 €	879 700,00 €	592 175,15 €

Le Président propose au Comité syndical d'approuver, conformément aux échéanciers de crédits de paiements ci-dessus définis pour les budgets Eau et Assainissement :

- la création des nouvelles Autorisations de Programme 2023,
- la révision des Autorisations de Programme existantes.

Il est procédé au vote :

Nombre de votants	Suffrages exprimés		
	Nombre d'abstention	Vote Pour	Vote Contre
76	5	68	3

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité des suffrages dont 3 votes contre et 5 abstentions approuve la mise à jour des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement ci-dessus.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président

Signé électroniquement
par : Rémy COOPMAN
Date de signature :
21/02/2023
Qualité : Actes -
Président

Publié le même jour que la transmission à la Préfecture

**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »
Réunion du 8 février 2023**

L'an deux-mille-vingt-trois, le huit février, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis au Complexe des Châtaigniers à Fontaine-le-Comte (Vienne), 12, rue du Stade, sur convocation du Président, Monsieur Rémy Coopman.

Date de la convocation : 2 février 2023

Nombre de membres composant le Comité syndical : 103

Nombre de membres présents : 62

Nombre de membres ayant donné un pouvoir : 14

Nombre de votants : 76 (74%)

Président de séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de séance : Monsieur Henri Renaudeau

Délibération n°7

Objet : Adhésion des communes de Millac et Chouppes au Syndicat Eaux de Vienne-Siveer

Etaient présents (62) : Bernard Ayrault, Pierre Baraudon, Nathalie Bassereau, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Pierre Bernard, Jean-Claude Biarnais, Jean-Pierre Binard, François Bock (suppléant), William Boiron, Jacques Bouloux, Michelle Boutillet, Jean-Philippe Boyard, Antoine Braguier, Pascal Brault, Michel Bugnet, Jean Bujault, Patrick Charrier, Rémy Coopman, Claude Daviaud, Michel Fresneau, Francis Gargouil, Bernard Germaneau, Michel Godet, Claude Godillon, Alain Guillon, Bernard Héneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Werner Kervarec (suppléant), Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Gérard Lefèvre, Frédéric Léonet, Michel Mallet, Joël Métivier, Romain Mignot, Philippe Moigner, Isabelle Mopin, Gilles Multeau, Adrien Pagé (suppléant), Laurent Pain, Philippe Patey, François Péan, Alain Picard, Dominique Pierre, Frédy Poirier, Jacky Quintard, Yannick Quintard, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Xavier Robin, Jacques Sabourin, Guy Sauvatre (suppléant), Claude Sergent, Michel Servain, Francis Souriau (suppléant), Thierry Triphose, Jean-Guy Valette, Bruno Verdier (suppléant) et Jacques Vivier.

Absents ayant donné pouvoir (14) :

Evelyne Azihari a donné pouvoir à Philippe Patey

Isabelle Bayart a donné pouvoir à Joël Métivier

Philippe Bellin a donné pouvoir à Roland Latu

Joël Cogné a donné pouvoir à Thierry Triphose

Henri Colin a donné pouvoir à Odile Landreau
Joël Doret a donné pouvoir à Bernard Héneau
Kevin Gomez a donné pouvoir à Jacques Sabourin
Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Edouard Renaud
Laurent Lucaud a donné pouvoir à Rémy Coopman
Laurence Rabussier a donné pouvoir à Michel Fresneau
Bernard Rousseau a donné pouvoir à Claude Daviaud
Séverine Saint-Pé a donné pouvoir à Dominique Pierre
Patrick Touloumet a donné pouvoir à Laurent Pain
Monique Vivion a donné pouvoir à Jean-Pierre Jager

Absents excusés (47) :

François Audoux, Evelyne Azihari, Jean-Marie Barré, Isabelle Bayart, Philippe Bellin, Alain Besnault, Laurent Blin, Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Dominique Cadu, Didier Carjat, Christian Chaplain, Vincent Chenu, Joël Cogné, Henri Colin, Dominique Dabadie, Fabrice Dinais, Joël Doret, Michel Droin, Michel Dromard, Laurent Duffault, Jean-Jacques Dussoul, Kévin Gomez, Louis-Marie Grollier, Pascale Guittet, Bruno Lefebvre, Laurent Lucaud, Claude Marchaisseau, Anthony Maugé, Françoise Micault, Jean-Louis Michel, Thierry Mirebeau, Jean-Paul Moine, Olivier Pin, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Nicolas Réveillault, Bernard Rousseau, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Valérie Simon, Emmanuel Soulas, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Jean-Charles Varescon, Eric Viaud et Monique Vivion



Le Président informe les membres du Comité syndical que, par délibérations, respectivement en date des 7 et 12 décembre 2022, les communes de Chouppes et Millac (Vienne) ont sollicité leur adhésion au syndicat Eaux de Vienne-Siveer, afin de transférer à ce dernier l'intégralité de la compétence Assainissement (collectif et non-collectif), à compter du 1er janvier 2024.

Par délibération du 24 janvier 2023, le Bureau syndical a rendu un avis favorable à ces deux adhésions, en application de l'article 4-1 des statuts du Syndicat.

Considérant que ces adhésions et les transferts qui en découlent sont cohérents avec les objectifs poursuivis par le Syndicat,

Vu l'avis favorable rendu par le Bureau syndical le 24 janvier 2023,

Il est procédé au vote :

Nombre de votants	Suffrages exprimés		
	Nombre d'abstentions	Vote Pour	Vote Contre
76	6	70	0

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité des suffrages dont 6 abstentions décide :

- d'approuver l'adhésion des communes de Millac et Chouppes au Syndicat Eaux de Vienne-Siveer à compter du 1er janvier 2024, et le transfert intégral à la même date de la compétence Assainissement (collectif et non-collectif);

- d'autoriser le Président à engager toute démarche, prendre toute décision ou signer tout document à intervenir dans le cadre de cette demande d'adhésion et de transfert.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président

Signé électroniquement
par : Rémy COOPMAN
Date de signature :
21/02/2023
Qualité : Actes -
Président

Publié le même jour que la transmission à la Préfecture